NUMÉRO 44
PRINTEMPS 1997

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Nº 11-008-XPF
AU CATALOGUE

10 $ AU CANADA

EX. 3
STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
MAR 26 1998
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

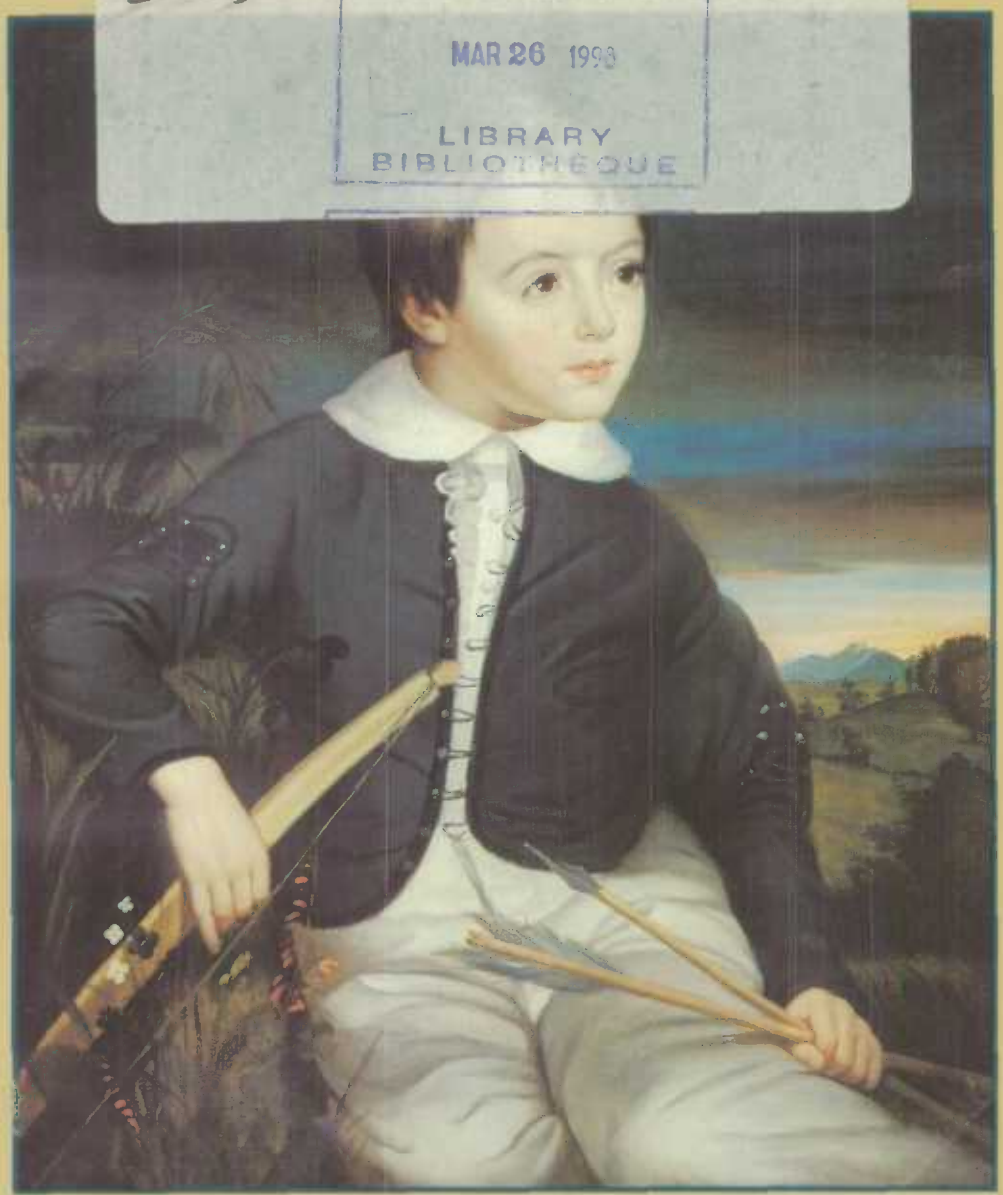

L'ÉDUCATION DES ENFANTS ☐ LES SORTANTS ☐ LE NUNAVUT

Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Les statistiques agricoles à votre service

Saviez-vous que la Division de l'agriculture de Statistique Canada fournit à un grand nombre de ses clients des *services spéciaux* qui sont adaptés à leurs besoins en matière de données? La Division puise à même une vaste gamme de renseignements pour vous fournir *les données qu'il vous faut pour prendre des décisions importantes en tant que spécialiste de l'agroalimentaire.*

TOTALISATIONS SPÉCIALES

Vous cherchez des données précises sur l'agriculture pour vous aider dans votre travail quotidien? La Division de l'agriculture peut vous fournir des tableaux et des rapports personnalisés qui renferment les données requises. Vous pouvez choisir les variables qui vous intéressent à partir de l'une ou plusieurs de nos bases de données et recevoir les totalisations sous la forme *qui répond le mieux à vos besoins.*

ÉTUDES ANALYTIQUES

Vous voulez une analyse approfondie des données qui touchent votre industrie ou votre marché? L'équipe de spécialistes de la Division de l'agriculture possède l'expérience pratique de l'analyse des données *dont vous avez besoin.*

ENQUÊTES PERSONNALISÉES

Vous voulez des renseignements inédits mais vous ne savez pas comment les obtenir? La Division de l'agriculture peut mener une enquête spéciale ou élargir la portée d'une enquête existante, *uniquement pour vous.*

Ne ratez pas l'occasion de découvrir ce que bien des professionnels du domaine de l'agriculture savent depuis des années - Statistique Canada possède le savoir et la compétence nécessaires pour exécuter le travail!

Appelez-nous sans frais au 1-800-465-1991 ou communiquez avec le centre de consultation de Statistique Canada qui se trouve dans votre région, et découvrez dès aujourd'hui ce que nous pouvons faire pour vous!

Centres de consultation régionaux de Statistique Canada

Halifax
1-800-263-1136
(902) 426-5331
Fax: (902) 426-9538

Montréal
1-800-263-1136
(514) 283-5725
Fax: (514) 283-9350

Ottawa
(613) 951-8116
Fax: (613) 951-0581

Toronto
1-800-263-1136
(416) 973-6586
Fax: (416) 973-7475

Winnipeg
1-800-263-1136
(204) 983-4020
Fax: (204) 983-7543

Regina
1-800-263-1136
(306) 780-5405
Fax: (306) 780-5403

Calgary
1-800-263-1136
(403) 292-6717
Fax: (403) 292-4958

Edmonton
1-800-263-1136
(403) 495-3027
Fax: (403) 495-5318

Vancouver
1-800-263-1136
(604) 666-3691
Fax: (604) 666-4863

Appareils de télécommunications pour les malentendants
1-800-363-7629

545MISC96017

table des matières

PRINTEMPS 1997 Nº 44

ARTICLES DE FOND

LES ENFANTS DU CANADA DURANT LES ANNÉES 90 : CERTAINS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE LONGITUDINALE NATIONALE SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

- PORTRAIT DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE 3
- GROSSESSES SAINES ET BÉBÉS EN BONNE SANTÉ 5
- LA FAÇON DONT LES PARENTS ÉLÈVENT LEURS ENFANTS A BEAUCOUP D'IMPORTANCE 6
- PROBLÈMES MANIFESTÉS PAR LES ENFANTS VIVANT DANS UNE FAMILLE DIRIGÉE PAR UNE MÈRE SEULE 8
- ENFANTS QUI VIVENT DANS UNE FAMILLE RECONSTITUÉE 9

NOUVELLES DONNÉES SUR L'ABANDON SCOLAIRE 12
par Warren Clark

LE NUNAVUT : NOUVEAU TERRITOIRE DU CANADA EN 1999 16
par Cameron W. Stout

LA TÉLÉVISION CANADIENNE EN PÉRIODE DE TRANSITION 22
par Tom Gorman et Susan Crompton

LA PERSISTANCE DE L'IDENTIFICATION À UNE RELIGION CHRÉTIENNE AU CANADA 28
par Reginald W. Bibby

Carnet du personnel enseignant : «Les enfants du Canada durant les années 90» et «Connaissez mieux vos élèves grâce à E-STAT» 33

Estimations annuelles de la population active, 1966-1996 34

Indicateurs sociaux 35

Au fil de l'actualité 36

Index cumulatif des articles — voir le numéro d'hiver 1996

SUR LA PAGE COUVERTURE

Dominick Daly O'Meara (1847), huile sur toile de 75,0 cm sur 61.8 cm. Collection : Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.

À propos de l'artiste

Théophile Hamel est né à Sainte-Foy, dans la province du Bas-Canada, en 1817. À l'âge de 17 ans, il entre à l'atelier d'Antoine Plamondon, où il travaille comme apprenti et s'initie au dessin et à la peinture. Par la suite, il se rend à Londres, en Angleterre, puis à Rome, où il étudie à l'académie Saint-Luc. Quand il revient à Québec, en 1846, il se consacre aux portraits. Son art le mène à Hamilton, Kingston, Toronto et New York. Par la suite, il reçoit une commande du gouvernement du Québec pour peindre des portraits des membres du cabinet Baldwin-Lafontaine et des représentants du conseil législatif et de l'assemblée législative à Toronto, portraits qui ont été détruits lors de l'incendie qui a ravagé les deux édifices du Parlement de Québec. Théophile Hamel est mort en 1870 à l'âge de 53 ans.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rédactrice en chef
CYNTHIA SILVER

Rédacteurs
WARREN CLARK
SUSAN CROMPTON
ALICE PETERS

Coordonnatrice de la production
ANDREA HILTZ

Coordonnateur du marketing
ALEX SOLIS

Réviseure en chef de la version française
JULIE BELANGER

•

Direction artistique
DIVISION DE LA DIFFUSION, STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Illustrations et photos
RICHARD STEIN
SUPERSTOCK

Comité de revue
E. BOYKO, D. DESJARDINS, L. MACREDIE, D. NORRIS, D.B. PETRIE, G.E. PRIEST, S. DE SILVA, M.C. WOLFSON

•

Remerciements
G. BINDA, S. BLAIS, L. BOYER, M. FORTIER, E. FOUQUET, J. FRANK, J. HÉBERT, J.E. LUNDY, B. PILON, H. POPPLEWELL, A. SIGGNER

Tendances sociales canadiennes (nº 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée quatre fois l'an par le ministre responsable de Statistique Canada. Copyright 1996 par le ministre de l'Industrie, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa (Ontario), Canada. TARIF D'ABONNEMENT : 34 $ par année au Canada, 41 $ US aux États-Unis et 48 $ US à l'étranger. Prix au numéro : 10 $ au Canada, 13 $ US aux États-Unis et 15 $ US à l'étranger. Étudiants : 30 % de rabais. Envoyez les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120 avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Veuillez nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 7e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. **Télécopieur : (613) 951-0387. Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca**. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau régional de Statistique Canada le plus près.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index, Public Affairs Information Service, Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701

Les enfants du Canada durant les années 90 :

Certains résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

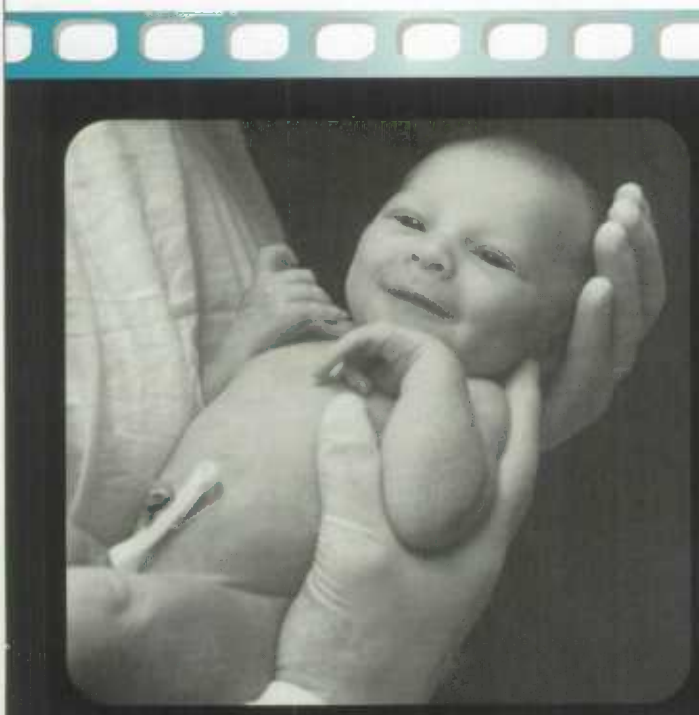

Les sociétés ont toujours accordé beaucoup d'importance à leurs enfants. La façon dont nous élevons nos enfants est un des éléments qui déterminent s'ils deviendront des adultes capables de bien s'adapter à un univers dont la complexité ne cesse de croître. Pourtant, de nombreux points restent à éclaircir quant aux effets du milieu familial, de l'école et de l'entourage sur le développement de l'enfant.

L'exécution d'une enquête longitudinale qui permet de suivre les enfants de la petite enfance à l'âge adulte est un des meilleurs moyens d'évaluer l'incidence du milieu sur le développement de l'enfant. La nouvelle Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) permettra de suivre un même groupe d'enfants pendant de nombreuses années et de recueillir des données qui aideront les chercheurs à mieux comprendre les facteurs dont dépendent les résultats observés chez l'enfant au fil du temps.

Comme l'ELNEJ sera répétée au cours d'années successives, les données constitueront une sorte de «bande vidéo» qui fournira des précisions sur les facteurs qui déterminent les résultats observés chez les enfants au cours des années. Entre-temps, cependant, les données de la première année de l'enquête offre un instantané, riche en détails, du milieu dans lequel vivaient les enfants en 1994. Les articles abrégés de la présente série sur certains résultats de l'ELNEJ s'inspirent du rapport de Statistique Canada intitulé **Grandir au Canada** et mettent l'accent sur les familles dans lesquelles vivent les enfants. — N.D.L.R.

PORTRAIT DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE

Dans l'ensemble, les données de l'ELNEJ indiquent que les enfants du Canada se portent bien, sur les plans à la fois physique, affectif et social. Cependant, les moyennes dissimulent ordinairement des disparités. Ainsi, un certain nombre d'enfants éprouvent des difficultés qui, si on n'y prend pas garde, pourraient diminuer leur rendement scolaire, rendre leurs relations sociales insatisfaisantes, et, en dernière analyse, entraver leur transformation en adultes bien portants et bien équilibrés.

En 1994, on comptait presque 4,7 millions d'enfants de moins de 12 ans au Canada. Ces enfants représentaient 16 % de l'ensemble de la population, la proportion variant légèrement d'une région à l'autre, de 15 % (valeur la plus faible) au Québec à 18 % (valeur la plus élevée) en Alberta. La plupart de ces enfants (82 %) vivaient dans des centres urbains, dont pratiquement la moitié dans de grandes villes de 500 000 habitants et plus.

La plupart des enfants — 79 % de ceux de 0 à 11 ans en 1994 — vivaient dans une famille biparentale avec leurs deux parents biologiques (ce chiffre inclut les enfants nés dans une famille reconstituée). Par ailleurs, 4 % vivaient avec un parent biologique et avec un beau-père ou une belle-mère, et un peu plus de 1 % vivaient dans d'autres types de familles (y compris les familles adoptives ou les familles d'accueil). Un peu moins de 16 % des enfants de moins de 12 ans vivaient avec un parent seul, la grande majorité, avec leur mère.

En outre, l'enfant entre 0 et 11 ans avait, en moyenne, 1,2 frère ou soeur de moins de 18 ans. Néanmoins, environ 19 % des enfants n'avaient ni frère ni soeur, et c'est au Québec et à Terre-Neuve que la proportion d'enfants uniques était la plus forte.

La situation socioéconomique de la famille est un facteur dont l'effet est considérable De nombreuses études indiquent que les enfants qui grandissent dans une famille à faible revenu ont tendance à obtenir de moins bons résultats à l'école et sur le marché du travail que ceux qui sont élevés dans les familles mieux nanties. Donc, on considère généralement le revenu du ménage comme un indicateur fondamental du bien-être de l'enfant. Le revenu annuel moyen des ménages canadiens comptant des enfants de moins de 12 ans se chiffrait à 49 900 $ en 1994, mais nombre d'enfants vivaient cette année-là dans des ménages dont le revenu était bien inférieur. Un quart des enfants canadiens de 0 à 11 ans vivaient dans un foyer dont le revenu était inférieur aux seuils de faible revenu (SFR) établis par Statistique Canada. C'est à Terre-Neuve, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse que, toutes

En 1994, la plupart des enfants de moins de 12 ans vivaient dans une famille biparentale avec leurs deux parents biologiques TSC

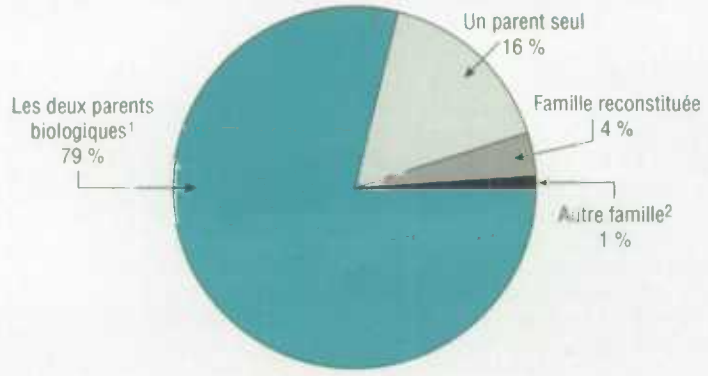

1. Inclut les enfants nés dans une famille reconstituée.
2. Inclut les enfants vivant avec des parents adoptifs ou des parents nourriciers.
Source : Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue.

En 1994, 1 enfant de moins de 12 ans sur 4 vivait dans une famille à faible revenu[1] TSC

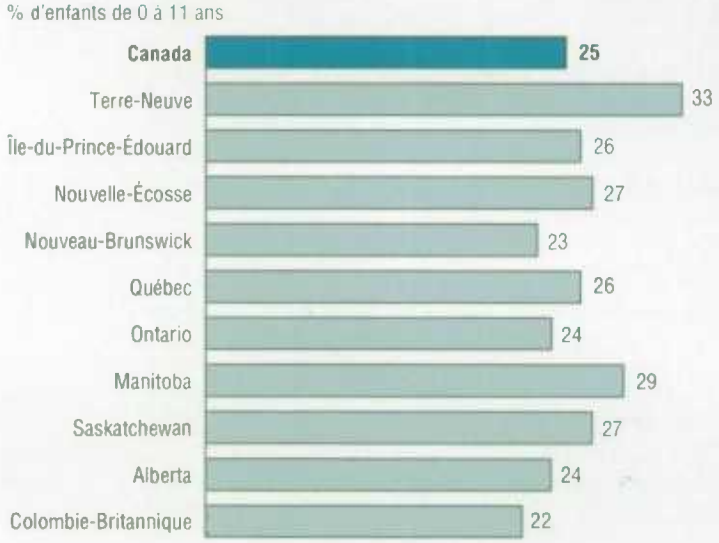

1. Revenu familial égal ou inférieur aux seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada.
Source : Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue.

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Effectuée par Statistique Canada pour le compte de Développement des ressources humaines Canada, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) a pour objet d'apporter des éclaircissements sur la façon dont les enfants grandissent et se développent. Au fil des ans, les données de l'enquête aideront les chercheurs à déterminer quels sont les facteurs qui ont une incidence sur le développement de l'enfant, comment ces facteurs agissent et s'il est possible d'en modérer l'effet pour assurer un résultat plus favorable.

Le premier cycle de l'ELNEJ a été effectué auprès de 22 500 enfants de 0 à 11 ans[1]. De nouveaux nourrissons seront ajoutés à l'échantillon à l'occasion des deuxième, troisième et quatrième cycles (1996, 1998 et 2000). On observera le même panel d'enfants tous les deux ans jusqu'à ce que ces enfants atteignent l'âge adulte. Pour recueillir les renseignements sur les enfants et leur famille, on a interrogé la personne du ménage qui connaît le mieux l'enfant (PCM). En outre, on a demandé aux enseignants et aux directeurs d'écoles de fournir une évaluation du développement de l'enfant. Enfin, on a demandé aux enfants de 10 et 11 ans de répondre à un questionnaire portant sur leurs expériences entre amis, en famille et à l'école.

Les résultats complets du premier cycle de l'ELNEJ (1994) sont diffusés dans deux publications. La présente série d'articles est fondée sur le premier rapport de Statistique Canada, intitulé *Grandir au Canada*, diffusé en novembre 1996. Ce rapport traite de sujets tels que le tempérament et le comportement de l'enfant, ainsi que sa maturité au moment d'entrer à l'école. Y sont aussi présentées les caractéristiques sociodémographiques des enfants et de leur famille ainsi que des données sur le fonctionnement familial.

Le deuxième rapport contiendra les résultats du dépouillement des questionnaires remplis par les enseignants et les directeurs, ainsi que les résultats complets de l'enquête menée auprès des enfants de 10 et 11 ans. On y traitera également de sujets tels que la santé, l'alphabétisme, les activités, la famille et les antécédents de garde des enfants sondés.

Définitions appliquées à l'étude des données de l'ELNEJ

- ***Enfant*** — personne de moins de 12 ans. On ne recueille pas toutes les données pour tous les enfants. Par exemple, les données sur la santé prénatale et la santé du nouveau-né ne sont recueillies que pour les enfants de moins de 3 ans, tandis que celles sur la situation scolaire ne sont recueillies que pour les enfants de 6 à 11 ans.
- ***Personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM)*** — les renseignements sur l'enfant et sur la situation familiale sont recueillis durant un entretien avec la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM). Dans 98 % des cas, la PCM est un parent, le plus souvent la mère.
- ***Famille dirigée par une mère seule*** — ménage où la mère de l'enfant ne vit ni avec un époux ni avec un conjoint de fait. (Les familles dirigées par un père seul ont été exclues des présentes études, car elles représentent moins de 10 % des familles monoparentales.)

Échelles de développement appliquées à l'évaluation des enfants de 0 à 11 ans La plupart des études de la présente série font appel à une échelle globale, fondée sur un ensemble précis de questions, pour décrire une situation ou un état comme les aptitudes qui tombent dans la fourchette normale pour un enfant d'un certain âge ou la tendance à la dépression.

- ***Développement moteur et social*** — pour les enfants de 0 à 3 ans. L'échelle permet d'évaluer diverses dimensions du développement moteur, social et cognitif. Les questions varient selon l'âge de l'enfant.
- ***Mots compris*** — pour les enfants de 4 ans uniquement. Pour évaluer les aptitudes verbales de l'enfant, l'intervieweur lui fait passer à domicile un test de vocabulaire baptisé Échelle de vocabulaire en images Peabody (EVIP).
- ***Ensemble des relations sociales*** — détermine dans quelle mesure l'enfant s'entend avec ses parents, ses professeurs, ses frères et sœurs et d'autres enfants.
- ***Comportement prosocial*** — mesure les comportements de compassion, comme réconforter un enfant qui pleure ou qui est malheureux, essayer d'aider quelqu'un qui s'est blessé ou offrir d'aider d'autres enfants à exécuter certaines tâches.
- ***Problèmes affectifs et comportementaux*** — permet de déterminer l'existence éventuelle de un ou de plus de trois types de troubles en se basant sur une échelle établie d'après les réponses des PCM à une série de questions sur le comportement de l'enfant.
  - ***Troubles des conduites*** — caractérisés par des actes de violence physique contre des personnes ou des objets, ou par des infractions graves aux normes sociétales.
  - ***Hyperactivité*** — caractérisée par l'inattention, l'impulsivité et l'agitation motrice.
  - ***Troubles affectifs*** — caractérisés principalement par des sentiments d'angoisse et de dépression.
  - ***Un ou plusieurs problèmes de comportement*** — l'enfant manifeste au moins de l'hyperactivité, un trouble des conduites ou un trouble affectif.
- ***A redoublé une année scolaire*** — pour les enfants de 6 à 11 ans uniquement.
- ***Mésadaptation sociale*** — enfant qui a manifesté fréquemment ou constamment de la difficulté à bien s'entendre avec d'autres enfants (frères ou soeurs, amis, condisciples), ses professeurs et ses parents durant les six mois qui ont précédé l'enquête.
- ***Un ou plusieurs problèmes*** — enfant qui manifeste au moins un des problèmes susmentionnés, autrement dit, un ou plusieurs problèmes affectifs ou comportementaux, le redoublement d'une année scolaire ou la mésadaptation sociale. En raison de la composante scolaire, les données concernant cette variable ne sont disponibles que pour les enfants de 6 à 11 ans.

Échelles appliquées à certaines variables du comportement des parents

- ***Pratiques parentales*** — après avoir posé aux PCM des enfants de 2 à 11 ans de nombreuses questions sur leurs interactions avec l'enfant, on a établi, d'après les réponses, des échelles pour mesurer quatre pratiques parentales distinctes.
  - ***Interactions positives*** — parents qui félicitent l'enfant, jouent et rient avec lui.
  - ***Hostilité*** — parents qui sont souvent contrariés par l'enfant et qui lui disent qu'il est mauvais ou que les autres enfants sont meilleurs que lui.
  - ***Cohérence*** — parents qui appliquent toujours les mêmes punitions aux mêmes comportements.
  - ***Aversion*** — parents qui élèvent la voix, retirent des privilèges ou recourent à des punitions corporelles quand l'enfant se conduit mal.
- ***Soutien social*** — mesure le soutien dont bénéficient les parents, c'est-à-dire l'existence de personnes avec qui ils peuvent discuter de leurs problèmes, auxquelles ils peuvent demander des conseils ou sur lesquelles ils peuvent compter pour obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- ***Dépression*** — mesure la tendance des parents à éprouver des symptômes de dépression, comme la fréquence à laquelle ils se sont sentis cafardeux la semaine précédente.

1. Sont exclus de l'échantillon les enfants placés en établissement depuis plus de six mois (p. ex. hôpital, établissement de l'aide sociale à l'enfance), les enfants autochtones vivant sur une réserve et les enfants vivant dans les territoires.

proportions gardées, le nombre d'enfants vivant dans une famille à faible revenu était le plus élevé.

La situation professionnelle des parents est un autre facteur souvent considéré comme un indicateur clé du bien-être de l'enfant, en grande partie parce qu'il s'agit d'un déterminant important du revenu du ménage. La plupart des familles biparentales où vivaient des enfants de moins de 12 ans comptaient au moins un membre qui avait un emploi. Environ 57 % des enfants grandissaient dans une famille biparentale où les deux parents travaillaient, à temps plein dans la majorité des cas. Par ailleurs, 33 % des enfants vivaient dans une famille comptant un seul soutien occupé à temps plein. Seulement 7 % des enfants élevés dans une famille biparentale n'avaient aucun parent occupé. En revanche, 55 % des enfants de familles monoparentales vivaient avec un parent n'ayant pas d'emploi rémunéré.

L'âge des parents est un facteur qui a aussi une incidence importante sur le développement de l'enfant, en partie parce que le revenu et la situation professionnelle des jeunes parents ont tendance à ne pas être les mêmes que ceux des parents plus âgés. En 1994, seulement 9 % des enfants de moins de 12 ans vivant dans une famille biparentale avaient des parents de moins de 30 ans, comparativement à 35 % des enfants vivant dans une famille monoparentale.

La plupart des enfants vivent dans un milieu familial positif La plupart des enfants canadiens ont de bons rapports avec leurs parents. Par exemple, la majorité des enfants de 2 à 11 ans vivaient avec des parents qui ont obtenu une cote assez élevée sur l'échelle des interactions positives et sur celle des pratiques parentales cohérentes. En outre, la plupart des enfants de 4 à 11 ans avaient de bonnes relations avec leurs frères et soeurs. 6 % seulement, selon les déclarations des parents, ne s'entendant pas bien avec leurs frères et soeurs. La grande majorité avaient aussi au moins deux bons amis en dehors de la famille; en fait, seulement 10 % des enfants de 6 à 11 ans n'avaient qu'un seul ou aucun ami.

Vivre dans une famille qui reçoit l'appui et les encouragements d'amis, de parents et de voisins est également un facteur important du bien-être de l'enfant. L'ELNEJ indique que la majorité des enfants vivent dans une famille où les parents bénéficient d'un grand soutien social prodigué par des personnes à qui ils peuvent se confier ou sur lesquelles ils peuvent compter en cas d'urgence.

L'appui offert aux parents par d'autres adultes est important, car l'état psychique des parents peut avoir de profondes répercussions sur l'enfant. Certains enfants vivent avec un parent qui présente des symptômes de dépression, et cette situation est d'autant plus probable que le revenu familial est faible. L'ELNEJ indique que 17 % des enfants appartenant à une famille dont le revenu est inférieur à 30 000 $ vivaient avec un parent présentant des symptômes de dépression. Par contre, seulement 5 % des enfants vivant dans une famille dont le revenu est supérieur à 60 000 $ avaient un parent dans cette situation.

Être gardé — une réalité pour de nombreux enfants En 1994, 32 % des enfants de 0 à 11 ans étaient gardés, en moyenne, 21 heures par semaine pendant que leurs parents travaillaient ou suivaient des cours. Les enfants gardés au domicile d'une personne non apparentée, habituellement une gardienne, étaient, proportionnellement, les plus nombreux (34 %). Aussi, 21 % étaient gardés par un parent, par exemple, une grand-mère, et 16 %, par des éducateurs dans un centre des soins pour enfants. Par ailleurs, 14 % étaient gardés à leur domicile par une personne non apparentée, souvent une gardienne d'enfants. Un peu moins de 3 %, habituellement des enfants plus âgés, restaient seuls ou étaient gardés par un frère ou une soeur plus vieux[1].

GROSSESSES SAINES ET BÉBÉS EN BONNE SANTÉ

Durant les trois premières années de la vie, alors que leur cerveau et leur système nerveux grandissent et se développent, les enfants acquièrent le langage ainsi que des habiletés motrices et sociales. Donc, l'état de santé et le comportement de la mère durant la grossesse ainsi que l'état de santé du bébé à la naissance sont des éléments dont dépendent fortement le bon départ de l'enfant dans la vie et son développement sain. Les données de l'ELNEJ sur les enfants qui avaient de 0 à 1 an au moment de l'enquête (autrement dit, les enfants nés en 1993 ou en 1994) montrent que la plupart des enfants canadiens bénéficient d'un bon départ dans la vie.

La plupart des femmes évitent les comportements à risque durant la grossesse L'état de santé général de la mère durant la grossesse a une incidence importante sur le développement du foetus. Presque toutes les mères d'enfants qui avaient de 0 à 1 an en 1994 ont reçu des soins prénatals, prodigués, dans la plupart des cas (93 %), par un médecin. Durant la grossesse, pratiquement 7 % de ces mères ont souffert de diabète, 10 %, d'hypertension et 18 %, d'autres problèmes de santé.

Les comportements à risque adoptés par la mère durant la grossesse, particulièrement la consommation de tabac, d'alcool et de drogues, peut également compromettre la santé du bébé[2]. Bien qu'il existe des preuves flagrantes que l'usage du tabac durant la grossesse augmente le risque de donner naissance à un bébé de faible poids ou à un bébé mort-né, prématuré ou présentant des problèmes respiratoires, presque un quart (24 %) des enfants qui avaient moins de 2 ans en 1994 ont été mis au monde par une mère qui a fumé durant la grossesse. En outre, la plupart de ces femmes (84 %) ont fumé pendant toute la durée de la grossesse.

Malgré de nombreuses années de recherche, on ne sait toujours pas combien d'alcool une femme enceinte peut consommer sans risque pour le bébé. Cependant, on sait que la consommation excessive d'alcool durant la grossesse, particulièrement à l'époque de la conception et durant le premier trimestre, peut causer des malformations, des problèmes d'apprentissage et d'autres retards du développement. Les mères de la grande majorité des enfants (83 %) ont déclaré n'avoir pas bu du tout durant la grossesse, tandis que celles de 7 % des enfants ont bu durant toute la grossesse.

La consommation de médicaments prescrits et de médicaments en vente libre, tels

1. À cause d'un problème de conception du questionnaire, la proportion d'enfants qui restent seuls est sous-estimée.

2. Les données sous-estiment peut-être l'incidence réelle des comportements à risque, car les femmes pourraient hésiter à déclarer ces derniers.

que les remèdes contre le rhume, peut aussi avoir un effet sur le développement du foetus, surtout durant le premier trimestre. En 1994, les mères de la majorité des enfants ont déclaré avoir évité de consommer des médicaments en vente libre (73 %) ou des médicaments prescrits (75 %) durant leur grossesse. Les enquêtés de l'ELNEJ n'ont pas été interrogés sur la consommation de drogues illicites, comme la cocaïne ou la marijuana.

Presque le cinquième des nouveau-nés a dû recevoir des soins médicaux spéciaux à la naissance Selon les déclarations des mères, une majorité écrasante d'enfants ayant moins de 2 ans en 1994 (88 %) étaient en très bonne ou en excellente santé immédiatement après la naissance. Cependant, presque 18 % ont dû recevoir des soins médicaux spéciaux immédiatement après la naissance, y compris des soins intensifs (6 %), un apport d'oxygène au moyen d'un respirateur (5 %) et le transfert dans un autre hôpital (1 %). La grande majorité des nouveau-nés qui ont eu besoin de soins médicaux spéciaux (82 %) n'ont pas reçu ces derniers pendant plus d'une semaine.

Un petit pourcentage d'enfants (6 %) avaient un faible poids à la naissance. Certaines études indiquent que les bébés dont le poids est inférieur à 2 500 grammes à la naissance risquent de présenter un retard du développement, ainsi que des limitations physiques et des problèmes psychosociaux. Heureusement, plusieurs études montrent que si l'incapacité n'est pas grave, la majorité de ces enfants «rattrapent» les autres à condition qu'on leur offre le soutien approprié.

La majorité des mères sont en bonne santé après l'accouchement. Parmi les femmes qui ont accouché au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête, les complications physiques les plus courantes ont été l'hémorragie (7 %) et l'infection (5 %). La dépression post-partum (ne comprenant pas le cafard de la première semaine après la naissance) s'est manifestée chez 12 % des mères, mais n'a duré plus d'un mois que dans 4 % des cas.

La plupart des enfants qui avaient moins de 2 ans en 1994 (75 %) étaient, ou avaient été, nourris au sein. Les avantages de l'allaitement maternel, qui sont nombreux, incluent un meilleur développement social et une grande protection contre les maladies infectieuses. Les mères cessent ordinairement d'allaiter parce qu'elles n'ont plus suffisamment de lait ou qu'elles retournent au travail.

LA FAÇON DONT LES PARENTS ÉLÈVENT LEURS ENFANTS A BEAUCOUP D'IMPORTANCE

Les pratiques parentales ont une incidence cruciale sur le développement de l'enfant. De longue date, les chercheurs ont reconnu que les problèmes de relations entre parents et enfants contribuent à l'apparition de troubles chez l'enfant, particulièrement des troubles des conduites. Un grand nombre d'études portent sur les mesures disciplinaires choisies, mais d'autres montrent que des facteurs tels que l'insensibilité des parents, leur incapacité à surveiller l'enfant, leur manque de soutien affectif et de chaleur ou leur hostilité influent aussi sur le développement de l'enfant.

Nous examinons ici quatre pratiques parentales. Les trois premières — l'interaction positive, l'hostilité ou l'inefficacité et, enfin, la cohérence — donnent une idée du type d'interactions qu'ont les parents avec l'enfant, comme le féliciter ou exprimer de la colère en le punissant. La quatrième pratique — l'aversion — a trait à la façon dont réagissent les parents quand l'enfant enfreint les règles, comme élever la voix, recourir à des punitions corporelles ou supprimer des privilèges.

Les pratiques parentales influent surtout sur le développement social de l'enfant Des études antérieures ont permis de cerner plusieurs caractéristiques du développement de l'enfant qui sont essentielles à sa future réussite scolaire et professionnelle. Elles incluent le développement moteur et social, la maîtrise du langage, le comportement prosocial et les relations avec autrui (parents, enseignants, frères et soeurs et autres enfants). On pense aujourd'hui que toutes ces caractéristiques dépendent de la nature des relations que les parents établissent avec l'enfant.

Dans l'ensemble, les données de l'ELNEJ indiquent que la plupart des parents adoptent plus souvent des pratiques positives que des pratiques négatives. Ces données montrent aussi que, s'il existe une association significative entre les pratiques parentales et la plupart des caractéristiques susmentionnées du développement de l'enfant, c'est néanmoins dans le cas des relations avec autrui et du comportement prosocial que le lien est le plus fort. Par exemple, d'après l'analyse des corrélations, les interactions positives des parents avec l'enfant sont le facteur qui a la plus forte incidence sur l'ensemble des relations sociales de l'enfant[3]. Le coefficient de corrélation, qui est égal à + 0,240, indique par son signe positif que la corrélation est directe (autrement dit, des résultats élevés sur l'échelle des interactions positives sont

Beaucoup d'enfants qui avaient moins de 2 ans en 1994 ont été mis au monde par une mère ayant eu des comportements à risque durant la grossesse TSC

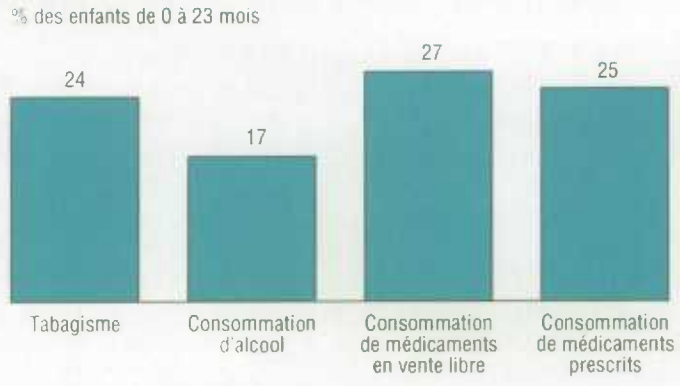

Source : Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue.

en relation avec des résultats élevés sur l'échelle des relations sociales), mais par sa valeur faible, il montre que l'association n'est pas particulièrement forte.

En fait, c'est entre l'attitude hostile des parents et les relations des enfants avec autrui que la corrélation est la plus forte (coefficient de corrélation = - 0,487). Le signe négatif indique que des résultats élevés sur l'échelle d'hostilité des parents sont en relation avec des résultats faibles sur l'échelle des relations de l'enfant avec autrui et donne à penser que ce genre de pratiques parentales est nuisible au développement de ce dernier.

Incidence des facteurs de risque sur les résultats observés chez l'enfant Les pratiques parentales ne sont qu'un des nombreux éléments qui influent à long terme sur le développement de l'enfant. Nombre d'études aboutissent à la conclusion que le développement de l'enfant peut être compromis par l'exposition à certains facteurs de risque. Les données de l'ELNEJ donnent à penser que les facteurs de risque qui ont l'effet le plus marqué sur le développement de l'enfant sont l'insuffisance du soutien social dont bénéficie la famille, le dysfonctionnement familial et la dépression chez les parents. Les effets d'autres facteurs de risque sont généralement faibles, voire, dans certains cas, inexistants. Par exemple, les résultats obtenus pour bon nombre de mesures du développement étaient meilleurs pour les immigrants de 10 et 11 ans arrivés récemment au Canada que pour les enfants qui vivent au Canada depuis au moins cinq ans; parallèlement, les enfants élevés par des parents adolescents ou par un parent seul ont obtenu de meilleurs résultats que les autres enfants sur l'échelle du comportement prosocial.

Si l'effet individuel des divers facteurs de risque est parfois très faible, l'effet combiné de plusieurs facteurs est manifeste. En 1994, environ 4 % des enfants de moins de 12 ans étaient exposés à au moins quatre facteurs de risque. Les résultats du développement enregistrés sur les échelles des relations de l'enfant avec autrui, du comportement prosocial et des mots compris étaient nettement moins bons pour ces enfants que pour les autres.

3. La valeur des coefficients de corrélation varie entre - 1 et + 1. Les coefficients dont la valeur est proche de + 1 indiquent qu'il existe une forte corrélation positive signifiant que les pratiques parentales sont étroitement liées au développement positif de l'enfant. En revanche, ceux dont la valeur est proche de - 1 témoignent d'une corrélation prononcée entre les pratiques parentales et le développement négatif de l'enfant. Les valeurs pratiquement nulles indiquent que l'association entre les pratiques parentales et les résultats observés chez l'enfant est très faible.

Corrélation entre les pratiques parentales et certaines mesures du développement de l'enfant

TSC

	Caractéristiques du développement de l'enfant					
	Ensemble des relations sociales	Comportement prosocial		Développement moteur et social		Mot compris
		2 à 3 ans	4 à 11 ans	0 à 23 mois	2 à 3 ans	
Pratiques parentales						
Interactions positives	0,240	0,165	0,179	0,228	0,175	0,069
Hostilité	- 0,487	- 0,021	- 0,235	0,072	- 0,073	- 0,035
Cohérence	0,132	0,114	0,163	s.o.[1]	0,096	0,146
Aversion	- 0,320	- 0,167	- 0,238	s.o.[1]	- 0,176	- 0,041

1. Sans objet : données non recueillies pour les enfants de ce groupe d'âge.
Source : Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue.

Proportion d'enfants de 0 à 11 ans exposés à certains facteurs de risque, 1994

TSC

	Groupe d'âge		
	0 à 23 mois	2 à 3 ans	4 à 11 ans
		%	
Facteur de risque			
Famille monoparentale	12,3	16,7	16,3
Famille dirigée par des parents adolescents[1]	3,3	3,8	4,4
Famille à faible revenu	27,3	27,0	23,4
Manque de soutien social	3,6	3,4	3,4
Faible niveau de scolarité de la PCM[2]	7,0	6,7	7,8
Dépression de la PCM	9,2	10,1	9,5
Famille dysfonctionnelle	8,3	9,7	8,2
Immigrant arrivé récemment[3]	5,1	2,7	2,7
Quatre enfants et plus à la maison	6,9	8,1	12,8
Tempérament difficile	4,4	5,9	s.o.[4]
Problème prénatal	29,0	s.o.[4]	s.o.[4]
Au moins quatre facteurs de risque	5,5	4,4	3,4

1. La personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM) avait moins de 20 ans à la naissance de l'enfant.
2. La personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM) n'a pas fait plus que la huitième année d'études.
3. L'enfant est arrivé au Canada moins de cinq ans avant l'enquête.
4. Sans objet : données non recueillies pour les enfants de ce groupe d'âge.
Source : Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue.

Les interactions positives avec les parents peuvent compenser les effets néfastes des facteurs de risque Toutefois, l'effet des pratiques parentales sur le développement de ce dernier semble être plus marqué que celui des facteurs de risque. Selon les données de l'ELNEJ, les résultats du développement sont généralement moins bons pour les enfants dans une situation à risque que pour les autres. Cependant, pour les enfants qui sont exposés à des facteurs de risque, mais dont les interactions avec les parents sont positives, les résultats sont au moins aussi bons que pour ceux qui vivent dans des circonstances plus favorables, mais qui ont des relations négatives avec leurs parents. De toute évidence, de nombreux facteurs ont une incidence sur les résultats que l'on observe chez l'enfant, mais de bonnes pratiques parentales peuvent contrebalancer les effets négatifs des facteurs de risque.

PROBLÈMES MANIFESTÉS PAR LES ENFANTS VIVANT DANS UNE FAMILLE DIRIGÉE PAR UNE MÈRE SEULE

Au Canada, les familles monoparentales deviennent, proportionnellement, de plus en plus nombreuses et la plupart sont dirigées par une mère seule. En 1994, 1 enfant de moins de 12 ans sur 6 (15 %) vivait dans une famille dirigée par une mère seule. Malheureusement, nombre de ces enfants sont très désavantagés par rapport à ceux qui vivent dans une famille biparentale.

Les enfants élevés dans une famille dirigée par une mère seule sont plus susceptibles de manifester des problèmes Les enfants qui vivent dans une famille dirigée par une mère seule sont plus susceptibles que les enfants des familles biparentales d'éprouver des problèmes affectifs ou comportementaux, ainsi que des difficultés scolaires et sociales. En 1994, 15 % des enfants de 4 à 11 ans vivant dans une famille dirigée par une mère seule manifestaient des troubles affectifs, comparativement à un peu plus de 8 % des enfants vivant avec deux parents. En outre, les enfants élevés uniquement par leur mère étaient, toutes proportions gardées, deux fois plus nombreux à éprouver des difficultés à l'école. En effet, de ceux de 6 à 11 ans, 11 % avaient redoublé une année et 6 % éprouvaient des difficultés à l'école au moment de l'enquête. Par contre, pour les enfants de familles biparentales, les chiffres étaient de 5 % et de 3 %, respectivement.

On associe souvent ces taux plus élevés de difficultés au fait que les familles dirigées par une mère seule ont un faible revenu. En 1994, les enfants élevés par une mère seule vivaient en grande majorité (71 %) dans une famille dont le revenu était égal ou inférieur aux seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada. Par contre, seulement 16 % des enfants élevés par leurs deux parents étaient dans la même situation. Toutefois, selon les données de l'ELNEJ, les enfants élevés par une mère seule courent un plus grand risque que les autres de présenter des problèmes affectifs et comportementaux, quel que soit le revenu familial. Par exemple, 17 % des enfants vivant dans une famille à faible revenu dirigée par une mère seule étaient hyperactifs, comparativement à 10 % des enfants élevés dans une famille biparentale à faible revenu. Qui plus est, si la proportion était un peu plus faible dans le cas des enfants élevés par une mère seule dans une famille dont le revenu est supérieur aux SFR (14 %), elle demeurait néanmoins plus forte que celle enregistrée pour les enfants élevés par leurs deux parents dans une famille dont le revenu est supérieur aux SFR (10 %).

Bien qu'être élevé par une mère seule et appartenir à une famille à faible revenu soient deux indicateurs importants de l'apparition éventuelle de problèmes chez l'enfant, l'analyse donne à penser que le fait d'être élevé par une mère seule est un facteur plus important que la pauvreté. Selon les données de l'enquête, la probabilité de manifester au moins un problème de comportement est 1,8 fois plus forte pour un enfant élevé par une mère seule que pour un enfant grandissant dans une famille biparentale, même si l'on tient compte de l'effet de la variation du revenu familial. En revanche, le risque de présenter au moins un problème de comportement est seulement 1,2 fois plus élevé pour un enfant vivant dans une famille à faible revenu que pour un enfant élevé dans une famille dont le revenu est supérieur aux seuils de faible revenu.

La majorité des enfants élevés dans une famille dirigée par une mère seule ne présentent pas de problèmes de développement Il est évident que les enfants élevés par une mère seule

Les enfants élevés dans une famille dirigée par une mère seule étaient plus susceptibles que les autres d'éprouver des problèmes

TSC

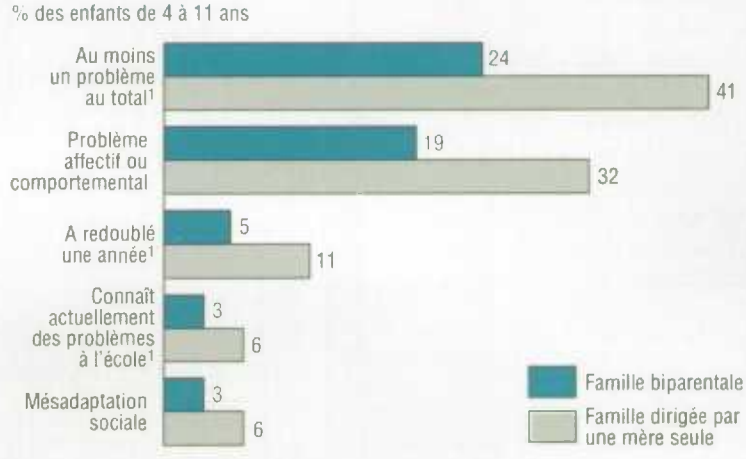

1. Données disponibles uniquement pour les enfants de 6 à 11 ans.
Source : Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue.

courent un plus grand risque que les autres de manifester des problèmes affectifs ou comportementaux et d'éprouver des difficultés scolaires ou sociales. Cependant, la plupart des enfants chez lesquels on observe ce genre de problèmes grandissent dans une famille biparentale, simplement parce que la majorité des enfants vivent avec leurs deux parents. En 1994, 26 % des enfants de 6 à 11 ans présentaient un problème et la plupart d'entre eux (75 %) vivaient dans une famille biparentale.

En examinant les résultats de l'étude, il ne faut pas perdre de vue que la situation de famille et le revenu des parents peuvent changer durant le développement de l'enfant. Certains enfants ne vivent que temporairement dans une famille dirigée par une mère seule ou dans une famille à faible revenu, et il est probable que la prévalence et la gravité des problèmes observés chez l'enfant dépendent considérablement de la durée de ces situations à haut risque. Les données des prochains cycles de l'ELNEJ permettront d'approfondir la question.

ENFANTS QUI VIVENT DANS UNE FAMILLE RECONSTITUÉE

Les tendances à long terme en matière de mariage et de divorce ont eu une influence cruciale sur l'évolution des structures familiales depuis les années 60. Des personnes qui se sont mariées au début des années 90, environ 1 sur 5 avait été mariée auparavant. Certaines de ces personnes avaient des enfants issus d'une union précédente.

Aujourd'hui, la plupart des familles reconstituées sont le résultat de divorces suivis de remariages. Une famille reconstituée est formée d'un couple marié ou en union libre avec lequel vit au moins un enfant qui est l'enfant biologique ou adopté d'un des partenaires, mais non de l'autre. La vie d'une famille reconstituée est souvent compliquée, car les enfants ont des liens distincts avec les adultes avec lesquels ils vivent, à savoir un lien direct (biologique ou adoptif) avec un parent, mais un lien indirect avec l'autre (à la suite du remariage ou de la cohabitation). Le fait que nombre de familles reconstituées soient «plus complexes» que le cas susmentionné — regroupant des enfants issus de l'union actuelle ainsi que

Le fait d'être élevé par une mère seule et le fait d'appartenir à une famille à faible revenu constituent deux indicateurs importants de l'apparition éventuelle de problèmes chez l'enfant TSC

	Faible revenu[1]		Revenu supérieur aux seuils de faible revenu	
	Mère seule	Deux parents	Mère seule	Deux parents
	%			
Hyperactivité	16,7	9,6	13,7	9,6
Troubles des conduites	19,2	9,2	13,2	7,9
Troubles affectifs	16,7	8,6	11,6	7,3
Un ou plusieurs problèmes de comportement	33,5	21,0	27,9	18,3
A redoublé une année[2]	12,8	7,9	9,1	4,1
Mésadaptation sociale	7,4	4,6	3,8	2,1
Au moins un problème au total[2]	43,5	28,9	35,8	22,6

1. Revenu égal ou inférieur aux seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada.
2. Données disponibles uniquement pour les enfants de 6 à 11 ans.
Source : Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue.

d'unions antérieures — complique encore davantage la situation.

La plupart des enfants par alliance vivent dans une famille reconstituée complexe En 1994, presque 9 % des enfants canadiens de moins de 12 ans vivaient dans une famille reconstituée. Pratiquement la moitié d'entre eux étaient effectivement des enfants par alliance, tandis que les autres étaient nés dans une famille reconstituée ou avaient été adoptés par une de ces familles. La majorité des enfants appartenant à une famille reconstituée vivaient dans une famille reconstituée complexe qui, la plupart du temps, incluait les enfants biologiques du couple ainsi que les enfants issus d'une union précédente de la femme (autrement dit, les enfants «à eux» et «à elle»).

La plupart des enfants de familles reconstituées vivaient avec leur mère biologique et un beau-père, et un très petit nombre seulement vivaient avec leur père biologique et une belle-mère, la proportion de beaux-pères étant en fait cinq fois plus forte que la proportion de belles-mères. La relation la plus courante entre beaux-parents et enfants par alliance était la relation entre beau-père et belle-fille, tandis que la moins courante était celle entre belle-mère et belle-fille.

Les relations entre enfants et parents sont plus difficiles dans les familles reconstituées L'interview de l'ELNEJ effectuée auprès des enfants de 10 et 11 ans donne une bonne idée de la façon dont les enfants perçoivent la vie familiale. Nombre d'enfants de 10 et 11 ans vivant dans une famille reconstituée ne jugeaient pas favorablement leurs interactions avec leurs parents. Ils étaient, toutes proportions gardées, plus nombreux que les enfants vivant dans une famille traditionnelle à dire que le soutien affectif qu'ils reçoivent de leurs parents est insuffisant, 33 % comparativement à 27 % déclarant que leurs parents n'expriment pas souvent des sentiments positifs à leur égard, par exemple en souriant, en les complimentant ou en offrant d'autres signes d'approbation. L'écart se creuse encore davantage en ce qui concerne l'incohérence de la discipline (43 % des enfants de familles reconstituées s'en disant victimes, comparativement à 33 % des enfants de familles traditionnelles) ainsi que la difficulté à bien s'entendre avec les parents et avec les frères et soeurs au cours des six mois précédents (44 % et 28 %, respectivement).

Étant donné la complexité des familles reconstituées, il n'est pas surprenant que les relations entre parents et enfants soient souvent plus problématiques dans ces dernières que dans les familles traditionnelles. Les données actuelles ne permettent pas de dire avec certitude si cette situation est due au comportement des beaux-parents ou à la relation que les enfants par alliance établissent avec eux. En effet, le fait qu'un enfant ait le sentiment que ses parents le rejettent pourrait avoir une incidence sur la façon dont il réagit à leur égard, indépendamment de ce que les parents pensent personnellement de leur attitude. Pourtant, si les enfants élevés dans une famille reconstituée font preuve d'une plus grande insatisfaction que les autres quant aux relations familiales, la majorité ont déclaré avoir des interactions passables à bonnes avec leurs parents.

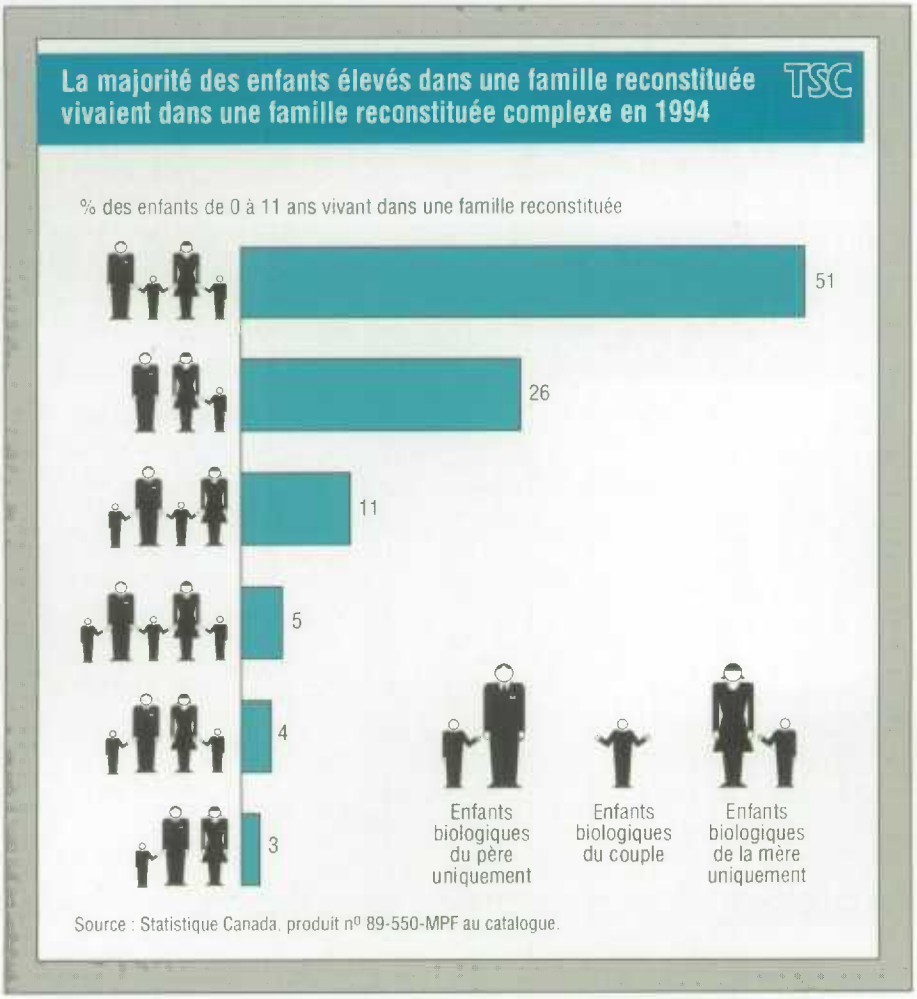

• Le «Carnet du personnel enseignant» publié dans le présent numéro contient un exemple de plan de leçon fondé sur le présent article.

• Le présent article est inspiré de *Grandir au Canada*, Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue.

Les auteurs des études dont on a tiré certains extraits sont **David Cheal, Martin D. Dooley, Mark Kelly, Sarah Landy, Ellen L. Lipman, Lynn McIntyre, David R. Offord, David P. Ross, Katherine Scott** et **Kwok Kwan Tam**.

TSC

INDICATEURS DES SERVICES

Au sujet des entreprises au service des affaires du Canada et à leur intention...

Enfin regroupées en une publication, des données courantes et des analyses éclairées sur ce secteur ESSENTIEL!

Le secteur des services domine à l'heure actuelle les économies industrielles du monde. Les télécommunications, les opérations bancaires, la publicité, l'informatique, l'immobilier, le génie et l'assurance représentent une gamme éclectique de services sur lesquels reposent tous les autres secteurs économiques.

En dépit de leur rôle critique sur le plan économique, il est toutefois difficile de savoir ce qui se passe dans ces branches d'activité. Des efforts considérables et fastidieux ont permis, au mieux, de rassembler une collection de renseignements fragmentaires divers... qui ne favorisent pas la compréhension avisée et la prise de mesures efficaces.

Remplacez maintenant ce tableau fragmentaire par l'image cohérente que vous offre *Indicateurs des services*. Cette publication trimestrielle innovatrice de Statistique Canada pénètre dans un domaine inexploré, fournissant des aperçus opportuns du rendement et des progrès dans les domaines suivants :

- *Communications*
- *Finance, assurance et immobilier*
- *Services aux entreprises*

Indicateurs des services rassemble des tableaux analytiques, des diagrammes, des graphiques et des observations en un mode de présentation stimulant et attrayant. En puisant à même une vaste gamme d'indicateurs financiers importants, allant notamment des profits, des capitaux propres, des recettes, de l'actif et du passif aux tendances et analyses de l'emploi, des salaires et de l'extrant - à laquelle s'ajoute un article de fond exploratif dans chaque numéro, *Indicateurs des services* brosse pour la première fois un tableau complet!

Enfin, quiconque s'intéresse au secteur des services peut consulter *Indicateurs des services* pour trouver des renseignements courants sur ces branches d'activité... tant sous une forme sommaire qu'à un niveau de détail n'ayant jamais encore été offert - et ce, dans une même publication.

Si vous êtes de ceux qui fournissent des services aux entreprises canadiennes, ou si vous financez, fournissez ou évaluez ces services ou y avez en fait recours, *Indicateurs des services* représente un tournant - une chance de s'aventurer dans l'avenir en étant armé des réflexions et connaissances les plus actuelles.

Commandez dès aujourd'hui VOTRE abonnement à *Indicateurs des services*!

Indicateurs des services (n° 63-0160XPB au catalogue) coûte 112 $ (plus 7 % de TPS et la TVP en vigueur) au Canada, 135 $ US aux États-Unis et 157 $ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à Statistique Canada, Division des Opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou communiquez avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste qui figure dans la présente publication).

Si vous préférez, vous pouvez télécopier votre commande en composant le 1-613-951-1584 ou téléphoner sans frais du Canada et des États-Unis au 1-800-267-6677 [ou d'ailleurs, au 1-613-951-7277] et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard. Via l'Internet: order@statcan.ca

5672900279

NOUVELLES DONNÉES SUR L'ABANDON SCOLAIRE

par Warren Clark

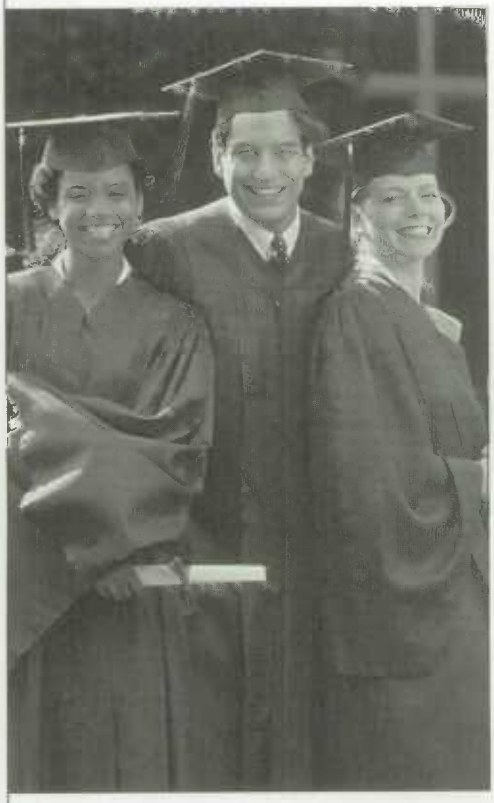

Les préoccupations relatives à la prospérité économique du Canada ont mené à la reconnaissance de l'importance que revêt l'éducation aux yeux du public. Une économie axée sur les nouvelles connaissances et technologies fait davantage appel aux compétences, à la créativité et à la souplesse. Ces éléments sont souvent liés à la poursuite d'études postsecondaires. Certains jeunes Canadiens, toutefois, n'obtiennent jamais leur diplôme d'études secondaires.

Bien que la plupart des personnes qui quittent l'école secondaire sans diplôme trouvent un emploi, elles sont désavantagées sur le marché du travail. Elles sont plus susceptibles d'être en chômage ou de toucher une rémunération plus faible, et moins susceptibles de travailler à temps plein à longueur d'année que celles qui ont terminé des études secondaires ou postsecondaires[1].

Selon l'Enquête auprès des sortants de 1991, 18 % des jeunes âgés de 20 ans étaient des sortants — c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et ne fréquentaient pas l'école. Quatre ans plus tard, dans le cadre de l'Enquête de suivi auprès des sortants, on a déterminé que certains de ces jeunes étaient retournés à l'école et avaient obtenu un diplôme d'études secondaires. De ce fait, le taux d'abandon scolaire est passé à 15 % chez les jeunes de 24 ans en 1995. Ce sont l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Québec qui comptaient la proportion la plus importante de sortants en 1995, tandis que la Saskatchewan et l'Alberta avaient la proportion la plus faible.

Davantage de diplômés et moins de sortants qu'en 1991 Les jeunes ont subi diverses transitions au cours de la période de quatre ans qui s'est écoulée entre les deux enquêtes. En 1995, 14 % des jeunes de 20 à 24 ans étaient des sortants, comparativement à 16 % au moment où les répondants étaient âgés de 18 à 20 ans, en 1991. De nombreux jeunes adultes ont de la difficulté à terminer leurs études secondaires après avoir abandonné l'école. En 1995, seulement le quart des sortants de 1991 avaient terminé leurs études secondaires, en dépit du fait que la moitié d'entre eux étaient insatisfaits de leur décision d'abandonner leurs études. Nombre de sortants ont trouvé du travail ou fondé une famille après avoir abandonné leurs études. Ces responsabilités peuvent empêcher certains d'entre eux d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. La plupart de ceux qui fréquentaient l'école en 1991 (88 %) ont reçu leur diplôme, tandis que 10 % ont quitté l'école sans avoir obtenu de diplôme. Ces transitions ont eu pour effet de faire passer à 85 %, en 1995, la proportion de titulaires d'un diplôme d'études secondaires, laquelle était de 63 % en 1991.

Diplôme d'études secondaires — la clé de la poursuite d'études supérieures La plupart des diplômés du secondaire (80 %) ont poursuivi leurs études ou leur formation en vue de l'obtention d'un grade, d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires. Les études universitaires étaient la forme la plus répandue d'études postsecondaires (42 %), suivies par les études collégiales (29 %).

Par contre, seulement 1 sortant sur 4 a poursuivi des études : près de la moitié d'entre eux ont opté pour des écoles de métiers ou des programmes de formation professionnelle ou d'apprentissage accrédités, lesquels n'ont souvent pas le diplôme d'études secondaires comme critère d'admission. Les perspectives d'emploi des diplômés de ces programmes peuvent être moins bonnes que celles des titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui fréquentent le collège ou l'université. Selon les enquêtes menées par Statistique Canada au début des années 90 auprès des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires[2], le taux de chômage des diplômés d'écoles de métiers ou de formation professionnelle était au moins le double de celui des diplômés de collèges, deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

1. Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, 1995, produit nº 71F0004XCB au catalogue; *Gains des hommes et des femmes*, 1994, produit nº 13-217-XPB au catalogue; et tableaux non publiés de l'Enquête sur les finances des consommateurs, 1994.

2. Suivi de 1991 de l'Enquête auprès des diplômés de 1986 et de l'Enquête auprès des diplômés de 1990 effectuée en 1992.

Les taux de chômage sont les plus élevés parmi les sortants En 1995, les taux de chômage les plus faibles se trouvaient chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui avaient poursuivi leurs études. L'abandon de l'école avant l'obtention du diplôme avait des répercussions négatives sur l'emploi des jeunes, particulièrement chez les femmes. Les sortantes avaient le taux de chômage le plus élevé (30 %) et le plus faible pourcentage de participation à la population active chez les jeunes. Par contre, les femmes ayant obtenu un diplôme d'études

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Enquête de suivi auprès des sortants

Entre septembre et décembre 1995, Statistique Canada a procédé à une enquête de suivi auprès des sortants. On a interviewé à nouveau 6 300 jeunes de 22 à 24 ans qui avaient participé à l'Enquête auprès des sortants de 1991, alors qu'ils étaient âgés de 18 à 20 ans. Dans le cadre de l'enquête de suivi, on les a interviewés au sujet de leur scolarité, de leur formation et de leur expérience sur le marché du travail au cours des années qui ont suivi immédiatement l'abandon de leurs études secondaires ou l'obtention d'un diplôme. Les enquêtes de 1991 et 1995 ont été effectuées par Statistique Canada pour le compte de Développement des ressources humaines Canada.

Proportion moins importante de sortants au secondaire quatre ans plus tard TSC

	Jeunes de 20 ans en 1991	Jeunes de 24 ans en 1995
	%	
Canada	18	15
Terre-Neuve	24	19
Île-du-Prince-Édouard	25	21
Nouvelle-Écosse	22	17
Nouveau-Brunswick	20	16
Québec	22	19
Ontario	17	14
Manitoba	19	14
Saskatchewan	16	11
Alberta	14	11
Colombie-Britannique	16	13

Nota : Le taux de décrochage scolaire en 1991 était fondé uniquement sur les jeunes de 20 ans, étant donné que des proportions importantes de jeunes de 18 et 19 ans fréquentaient encore l'école secondaire.

secondaires et poursuivi leurs études avaient le taux de chômage le plus bas en 1995 (10 %). En outre, leur participation à la population active était égale à celle des hommes.

Les responsabilités familiales des sortantes peuvent avoir eu une incidence sur leur capacité d'occuper un emploi rémunéré, avoir restreint leurs recherches d'emploi et avoir influé sur leur décision initiale d'abandonner les études avant d'obtenir leur diplôme. En 1991, 27 % des sortantes avaient des enfants à charge, tandis que 4 % des femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires étaient dans la même situation.

Entre 1991 et 1995, les taux de chômage des jeunes ont diminué, tant chez les sortants que chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Comme il fallait s'y attendre, au cours de la période de quatre ans qui s'est écoulée entre les enquêtes, de nombreux jeunes ont amélioré leurs compétences professionnelles grâce à des expériences de travail ou à des cours ou programmes de formation additionnels. En même temps, le taux de chômage de l'ensemble de la population active est passé de 10,4 % à 9,5 %.

La plupart des jeunes entendent poursuivre leurs études ou leur formation Les jeunes interrogés étaient très conscients de l'importance de la scolarité et de la formation pour atteindre leurs objectifs d'emploi. La plupart prévoyaient suivre des cours de formation supplémentaires ou poursuivre d'autres études au cours des cinq prochaines années. La proportion variait de 88 % des titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui avaient déjà poursuivi d'autres études après avoir obtenu leur diplôme à 72 % des sortants du secondaire. Néanmoins, de nombreux sortants du secondaire ont un travail rémunéré et des responsabilités familiales qui peuvent restreindre leur capacité à obtenir leur diplôme d'études secondaires. En l'absence d'un tel diplôme, il peut être difficile d'être admis dans de nombreux programmes postsecondaires permettant d'acquérir les connaissances répondant au marché du travail d'aujourd'hui, basé sur les connaissances et la technologie. Dans le cas des sortants, l'acquisition des compétences nécessaires sur le marché du travail actuel peut représenter une tâche énorme.

La plupart des jeunes souhaitent travailler, mais certains pourraient ne pas voir leurs attentes se concrétiser La plupart des jeunes s'attendaient à ce que le travail rémunéré soit leur principale activité d'ici l'an 2000. Les attentes à cet égard variaient de 84 % pour les sortants du secondaire à 92 % pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ayant poursuivi leurs études. Si l'on se fie aux modèles de travail rémunéré de 1993, il se peut que ces plans soient compromis. Selon l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada, environ les deux tiers des sortants à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine avaient travaillé pendant 15 semaines et plus contre rémunération en 1993, comparativement à 94 % de ceux qui avaient un diplôme universitaire. Ainsi, il peut y avoir un écart entre les attentes des

La plupart des sortants de 22 à 24 ans n'avaient pas suivi d'autres études ou formation

TSC

Proportion selon le niveau le plus élevé de scolarité ou de formation atteint après le secondaire, 1995

	Sortants du secondaire	Titulaires d'un diplôme d'études secondaires
	%	
Aucun	76	20
École de métiers, de formation professionnelle, d'apprentissage	12	7
Collège/Cégep	8	29
Université	– –	42
Autre	– –	2

– – Les données ne sont pas suffisamment fiables pour être publiées.
Source : Statistique Canada, Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Taux de chômage plus élevé chez les sortants

TSC

	Sortants du secondaire	Titulaires d'un diplôme d'études secondaires	
		Sans autre formation ni scolarité	Avec formation ou scolarité supplémentaire
		%	
Taux de participation à la population active[1]			
Total	81	85	84
Hommes	91	92	84
Femmes	63	77	84
Taux de chômage[2]			
Total	21	13	11
Hommes	17	14	11
Femmes	30	11	10

1. Pourcentage de personnes qui travaillaient, ou qui étaient en chômage et cherchaient activement du travail et étaient disponibles pour travailler.
2. Pourcentage d'actifs qui étaient en chômage et cherchaient activement du travail et étaient disponibles pour travailler.
Source : Statistique Canada, Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

sortants quant à leurs expériences de travail et les expériences des sortants en 1993.

Même si le quart des sortants de 1991 avaient obtenu leur diplôme en 1995, 1 jeune sur 7 était encore considéré comme sortant du secondaire à l'âge de 24 ans. Ces jeunes sont désavantagés sur le marché du travail. De plus en plus, il faut avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires pour obtenir un emploi de débutant. En outre, il se peut que les sortants n'aient pas les capacités de base nécessaires pour se recycler et acquérir de nouvelles compétences. Dans une économie marquée par les changements technologiques et une concurrence accrue sur le plan international, la capacité de poursuivre son apprentissage, toute la vie durant, est importante.

• Pour plus de renseignements sur les sortants de 1991, voir Sid Gilbert et Bruce Orok, «L'abandon scolaire» dans *Tendances sociales canadiennes*, automne 1993, et *Après l'école*, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, produit nº LM-294-07-93F au catalogue.

• Pour plus de renseignements sur l'Enquête de suivi effectuée en 1995, voir *Après le secondaire — les premières années — le premier rapport découlant de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, produit nº LM-419-09-96 au catalogue. On peut aussi obtenir cette publication sur Internet à l'adresse suivante : http://www.hrdc-drhc.gc.ca.

Warren Clark est rédacteur à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

TSC

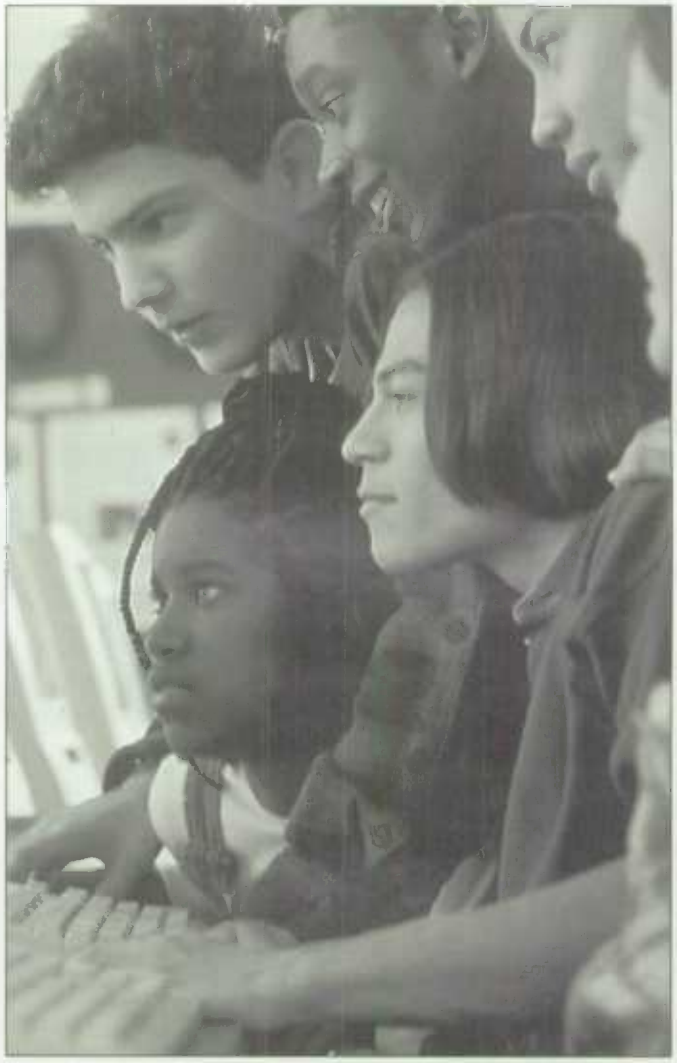

La publication *Tendances sociales canadiennes* vous plaît-elle ?

Vous en servez-vous pour vos affaires ?

Depuis combien de temps la lisez-vous ?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la rédactrice en chef,
Tendances sociales canadiennes,
7e étage, immeuble Jean-Talon, Statistique Canada,
Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

Télécopieur : (613) 951-0387.
Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE STATISTIQUE CANADA

- *Emploi et salaires et traitements dans le secteur public*
  Nº 72-209-XPB au catalogue
  42 $/51 $ US/59 $ US
- *La démographie au Canada*
  Nº 91-542-XPF au catalogue
  35 $/42 $ US/49 $ US
- *Annuaire du Canada*
  Nº 11-402-XPF au catalogue
  54,95 $/66 $ US/77 $ US

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composez sans frais le

1-800-267-6677

LE NUNAVUT

Nouveau territoire du Canada en 1999

par Cameron W. Stout

En 1999, le Canada comptera un nouveau territoire dans le Nord, par suite de la division des Territoires du Nord-Ouest. Les deux tiers des terres actuelles situées à l'est des Territoires du Nord-Ouest seront désignées sous le vocable de Nunavut, ce qui signifie «notre terre» en inuktitut, langue des Inuit. La création de ce nouveau territoire est le résultat d'un accord conclu entre les Inuit et le gouvernement canadien et tenant compte de revendications territoriales et de droits ancestraux.

Le nouveau nom de la région de l'Ouest n'a pas encore été trouvé. On en a envisagé certains, notamment «Territoires du Nord-Ouest», «Denendeh», qui signifie «la terre du peuple» dans la langue athapascane parlée par les Dénés, ou encore «Nunakput», qui signifie «notre terre» dans le dialecte inuktitut de l'Arctique de l'Ouest.

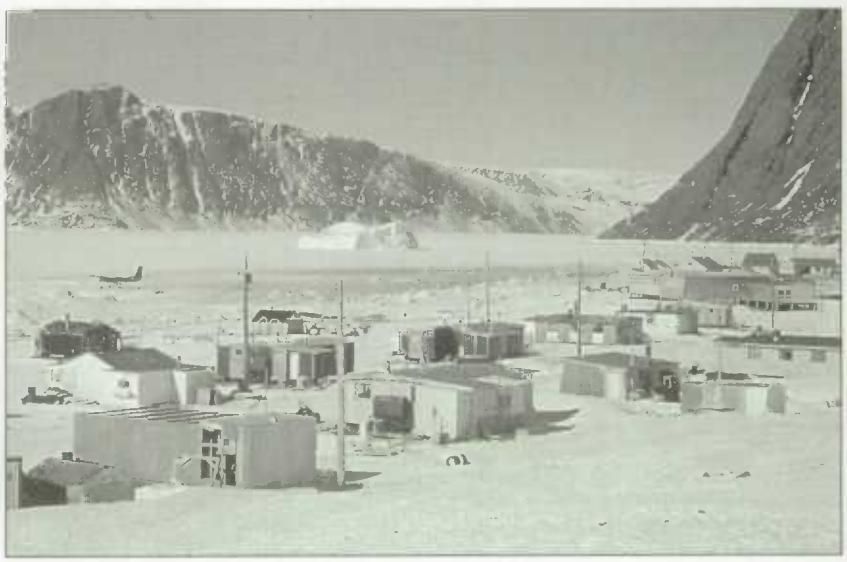

Le Canada a une longue tradition de division de ses territoires. Les Territoires du Nord-Ouest, dans leur forme actuelle, faisaient autrefois partie d'une région beaucoup plus grande connue sous le nom de «Terre de Rupert et Territoire du Nord-Ouest». La province du Manitoba a été retranchée de ce territoire en 1870; le Yukon, en 1898; et les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, en 1905. En 1912, après l'expansion vers le nord du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, les limites actuelles des Territoires du Nord-Ouest ont été fixées.

Près du quart de la superficie totale du Canada Le territoire du Nunavut, qui s'étend sur près de 2 242 000 kilomètres carrés, représentera approximativement 24 % de la superficie totale du Canada, et 69 % de la superficie actuelle des Territoires du Nord-Ouest. Présentement, les Territoires du Nord-Ouest comprennent cinq divisions de recensement (DR) : Baffin, Keewatin, Kitikmeot, Inuvik et Fort Smith. Avec seulement certains rajustements des limites, les régions de Baffin, Keewatin et Kitikmeot (sauf le hameau de Holman) seront regroupées pour constituer le territoire du Nunavut, tandis que les régions d'Inuvik (y compris Holman) et de Fort Smith feront partie du territoire de l'Ouest.

Population restreinte mais croissante Selon Statistique Canada, 24 900 personnes vivaient dans le territoire proposé du Nunavut en 1995. Par ailleurs, environ 40 900 personnes vivent dans le territoire de l'Ouest. La majeure partie de la population du Nunavut vit dans de petits villages et hameaux disséminés sur ce vaste territoire. Les plus grands centres sont les villes d'Iqaluit (population de 4 300 habitants en 1995) et le hameau de Rankin Inlet (population de 2 100 habitants). En décembre 1995, les résidents du Nunavut ont choisi Iqaluit comme capitale.

La fertilité à la source de la croissance démographique rapide Les taux récents de croissance démographique pour le Nunavut figurent parmi les plus élevés au Canada. Entre 1991 et 1995, la population du Nunavut a connu une augmentation de 10 % — soit près du double de celle du territoire de l'Ouest (6 %). Cette croissance rapide de la population a été enregistrée dans chacune des trois divisions de recensement du Nunavut. La population de Keewatin a augmenté de 13 %, suivie par celle de Baffin, à 10 %, et celle de Kitikmeot, à 8 %. Ces taux de croissance sont très élevés si on les compare à ceux enregistrés dans la plupart des autres régions du Canada. La population totale du pays a augmenté de 5 % au cours de cette même période de quatre ans. Toutefois, la croissance démographique aux échelles provinciale et territoriale varie considérablement, allant d'une baisse de près de 1 % à Terre-Neuve à une augmentation de 11 % en Colombie-Britannique. Le taux de croissance démographique du Nunavut n'a été surpassé que par celui de la Colombie-Britannique.

Les taux élevés de croissance démographique qu'a connus le Nunavut sont principalement le résultat de l'accroissement naturel. Les taux élevés de fertilité au sein de la population autochtone et la baisse des taux de mortalité ont eu les répercussions les plus importantes sur la croissance démographique du Nunavut. Parallèlement, la population non

La plupart des résidents du Nunavut sont d'origine inuit TSC

	Estimation de la population en 1995	% de la population ayant une ascendance inuit en 1991
Territoires du Nord-Ouest	**65 800**	**37**
Nunavut	**24 900**	**84**
DR de Baffin	13 300	80
DR de Keewatin	7 000	88
DR de Kitikmeot (sauf Holman)	4 600	87
Collectivités ayant une population de 1 000 habitants et plus :		
Iqaluit	4 300	59
Rankin Inlet	2 100	78
Arviat	1 500	93
Baker Lake	1 400	89
Pangnirtung	1 300	93
Cambridge Bay	1 200	72
Coppermine	1 200	89
Pond Inlet	1 200	94
Cape Dorset	1 100	92
Igloolik	1 100	95
Territoire de l'Ouest	**40 900**	**10**
DR d'Inuvik (y compris Holman)	9 600	35
DR de Fort Smith	31 300	2
Collectivités ayant une population de 1 000 habitants et plus :		
Yellowknife	18 500	3
Hay River	3 400	2
Inuvik	3 300	33
Fort Smith	2 500	4
Rae-Edzo	1 600	1
Fort Simpson	1 300	2

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques, estimations démographiques infraprovinciales, et Recensement de 1991.

Étapes de la création du Nunavut

1982 : Plébiscite touchant la division

Un plébiscite s'est tenu dans les Territoires du Nord-Ouest en vue de mesurer l'appui du public à la division du territoire en entités distinctes. Une majorité (56,5 %) des personnes consultées ont répondu «oui» à la question «Croyez-vous que les Territoires du Nord-Ouest devraient être divisés ?»

1992 : Plébiscite pour approuver les limites

En mai 1992, les résidents des Territoires du Nord-Ouest ont été consultés par scrutin, en vue d'accepter la limite territoriale proposée entre le Nunavut et le territoire de l'Ouest (54 % des personnes qui se sont prononcées étaient en faveur).

1992 : Vote de ratification par les Inuit

En novembre 1992, les Inuit vivant à l'intérieur des limites proposées pour le territoire du Nunavut ont exprimé leurs voix en vue de ratifier l'accord conclu avec le gouvernement canadien au sujet de leurs revendications territoriales. En vertu de cet accord, le gouvernement du Canada devait transférer une superficie importante de terres et verser des indemnités pécuniaires substantielles (1,14 milliard de dollars sur une période de 14 ans). En échange, les Inuit devaient renoncer à d'autres terres comprises dans le territoire proposé pour le Nunavut et à leurs droits ancestraux à l'égard de ces terres. Près de 85 % des Inuit qui se sont prononcés ont approuvé cet accord, qui a reçu l'aval des représentants des Inuit et du gouvernement du Canada le 25 mai 1993.

1993 : Parlement — étape finale

Le Parlement canadien a adopté la *Loi sur le Nunavut*, le 10 juin 1993, afin que l'existence du territoire du Nunavut soit reconnue au niveau juridique et politique au plus tard le 1er avril 1999.

• Pour plus de renseignements au sujet de la création du Nunavut, voir le feuillet d'information nº 55, «Création du nouveau territoire du Nunavut», mars 1996, offert au comptoir d'information, Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0H4, ou appeler au (819) 997-0380. On peut également obtenir ces renseignements sur Internet à l'adresse suivante: http://www.inac.gc.ca.

Préambule de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut

«ACCORD

ENTRE :

Les Inuit de la région du Nunavut, représentés par la Fédération Tungavik du Nunavut

ET :

Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

ATTENDU que les Inuit, représentés par la Fédération Tungavik du Nunavut, revendiquent sur la région du Nunavut, décrite en détail au chapitre 3, un titre ancestral fondé sur leur utilisation, exploitation et occupation — traditionnelles et actuelles — des terres, des eaux et de la banquise côtière qui s'y trouvent, suivant leurs us et coutumes;

ATTENDU que la Loi constitutionnelle de 1982 *reconnaît et confirme les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada, et que sont compris parmi les droits issus de traités ceux susceptibles d'être acquis par voie d'accords sur des revendications territoriales;*

ATTENDU que les parties reconnaissent qu'il est souhaitable de négocier un accord sur des revendications territoriales, lequel conférera aux Inuit des droits et avantages déterminés en échange de leur renonciation aux revendications, droits, titres et intérêts pouvant découler du titre ancestral qu'ils revendiquent;

ATTENDU que les parties ont négocié le présent accord sur des revendications territoriales dont les objectifs sont les suivants :

déterminer de façon claire et certaine les droits de propriété, d'utilisation et d'exploitation des terres et des ressources, ainsi que le droit des Inuit de participer à la prise de décisions concernant l'utilisation, l'exploitation, la gestion et la conservation des terres, des eaux et des ressources, notamment au large des côtes;

reconnaître aux Inuit des droits d'exploitation des ressources fauniques et le droit de participer à la prise de décisions en cette matière;

verser aux Inuit des indemnités pécuniaires et leur fournir des moyens de tirer parti des possibilités économiques;

favoriser l'autonomie et le bien-être culturel et social des Inuit;

ATTENDU que les Inuit ont, par un vote qui s'est tenu du 3 au 6 novembre 1992, approuvé l'Accord et autorisé sa signature par les dirigeants dûment nommés de la Fédération Tungavik du Nunavut;

ATTENDU que, à la suite du vote de ratification, les parties ont complété le texte du chapitre 40 et de certaines autres parties de l'Accord, en plus d'apporter au texte certaines retouches finales pour le rendre plus clair, conformément au pouvoir dont elles disposent à cet égard en vertu de l'Accord approuvé par le vote de ratification des Inuit;

ATTENDU que le Cabinet a autorisé le ministre à signer l'Accord;

ET EN RECONNAISSANCE de la contribution des Inuit à l'histoire, à l'identité et à la souveraineté du Canada dans l'Arctique»[1].

1. Affaires indiennes et du Nord Canada et Nunavut Tungavik Inc., *Accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada*, produit nº R32-134/1993F au catalogue. Reproduit avec la permission du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1996.

autochtone plus importante dans le territoire de l'Ouest enregistre des taux de fertilité plus bas et, par conséquent, une croissance démographique plus lente. La migration interprovinciale et territoriale n'a joué qu'un rôle mineur quant à la croissance de la population du Nunavut. Le nombre de personnes qui ont quitté le Nunavut et le territoire de l'Ouest entre 1993 et 1994 a été supérieur à celui des personnes qui sont venues s'y installer.

La majeure partie des habitants du Nunavut sont d'origine inuit L'argument qui a peut-être milité le plus en faveur de la redéfinition des limites des Territoires du Nord-Ouest du Canada est la différence culturelle qui existe entre les résidents de l'est et ceux de l'ouest. Selon le Recensement de 1991, 63 % des personnes qui vivaient dans les Territoires du Nord-Ouest étaient d'ascendance non autochtone, une baisse par rapport aux 65 % enregistrées en 1986. Toutefois, la majeure partie de la population inuit est concentrée dans les limites du nouveau territoire du Nunavut, tandis que la majorité de la population non inuit vit dans le territoire de l'Ouest. En 1991, 84 % des habitants du Nunavut se décrivaient comme partiellement ou entièrement d'ascendance inuit. Les Inuit constituaient la majorité de la population des trois divisions de recensement comprises dans le Nunavut. Par contre, ils ne représentaient que 10 % de la population du territoire de l'Ouest, et vivaient presque tous sur la côte nord de la région d'Inuvik.

Même s'il y a une concentration importante d'Inuit dans le Nunavut, une proportion substantielle des Inuit du Canada vivent dans des régions adjacentes. Bien que plus du tiers (36 %) des Canadiens qui se déclarent d'ascendance inuit vivent dans le territoire du Nunavut, 17 % vivent au Québec, 7 % dans le territoire de l'Ouest et 10 % au Labrador. Les 30 % qui restent sont disséminés un peu partout au Canada. Les résidents du Nunavut représentaient plus de la moitié (53 %) des Canadiens s'étant déclarés entièrement d'ascendance inuit en 1991.

L'inuktitut est la langue maternelle des trois quarts de la population du Nunavut La langue est un autre facteur qui différencie les résidents du Nunavut de ceux du territoire de l'Ouest. En 1991, 74 % des habitants de cette région indiquaient avoir comme langue maternelle l'inuktitut, comparativement à seulement 2 % dans le territoire de l'Ouest.

Parmi les résidents du Nunavut qui pouvaient parler une autre langue que le français ou l'anglais, presque la totalité parlaient l'inuktitut. Par contre, nombre des habitants du territoire de l'Ouest

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Recensement de 1996

Lorsque le présent article est allé sous presse, les données démographiques du Recensement de 1996 n'étaient pas encore accessibles. Les résultats commenceront à être diffusés au printemps de 1997. Même si les limites du Recensement de 1996 au niveau statistique ne correspondent pas à celles du territoire proposé du Nunavut, on peut utiliser les données des divisions et subdivisions de recensement pour obtenir des estimations de la population de ce territoire. Dans le présent article, les chiffres pour le Nunavut ont été calculés en additionnant ceux des divisions de recensement de Baffin, Keewatin et Kitikmeot, desquels on a soustrait la subdivision de recensement d'Holman.

• Pour plus de renseignements au sujet de la diffusion des données du Recensement de 1996, voir le site Internet de Statistique Canada à l'adresse http://www.statcan.ca, ou appeler l'un des centres de consultation régionaux, dont la liste figure dans la présente publication.

La population a augmenté rapidement dans le territoire du Nunavut

TSC

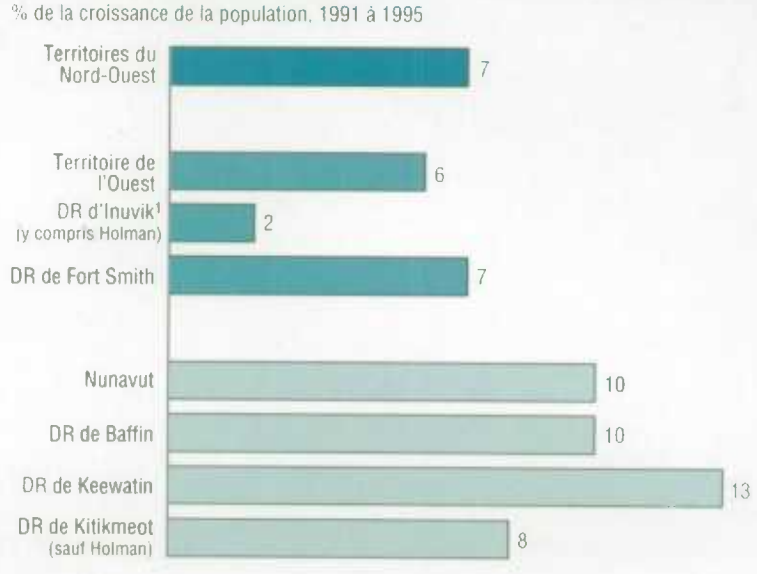

1. Division de recensement.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques, estimations démographiques infraprovinciales.

Le nouveau territoire du Nunavut représente près du quart de la superficie totale du Canada TSC

TERRITOIRE DU NUNAVUT

Territoire du Nunavut

Territoire de l'Ouest (nom à déterminer d'ici 1999)

• Subdivision de recensement comptant une population de plus de 1 000 personnes selon les estimations de la population de 1995.

Source : Statistique Canada, Division de la géographie, 1996.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Territoires du Nord-Ouest et divisions de recensement

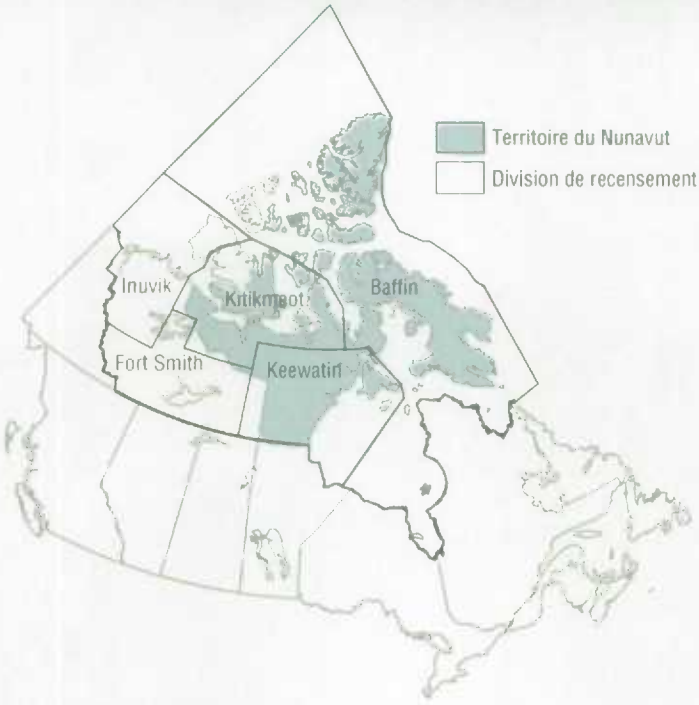

Source : Statistique Canada, Division de la géographie, 1996.

L'inuktitut est la langue maternelle de plus de 7 personnes sur 10 au Nunavut

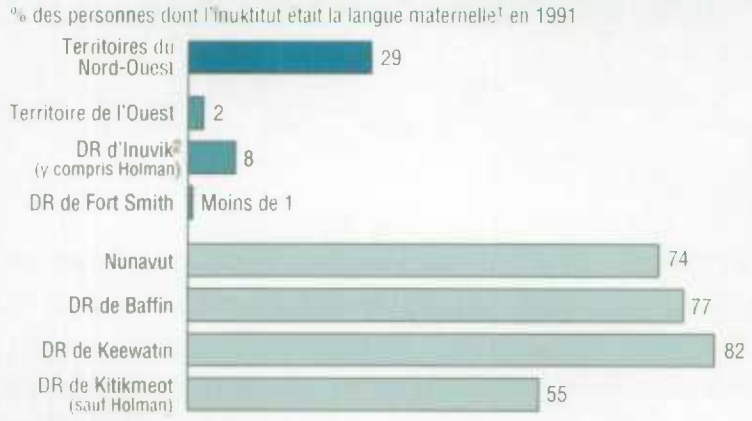

1. Sauf les personnes qui déclarent plus d'une langue maternelle. La langue maternelle est la première langue apprise par une personne et toujours comprise par cette dernière.
2. Division de recensement.
Source : Statistique Canada, Recensement de 1991.

parlaient des langues athapascanes. Les résidents de la région d'Inuvik étaient plus nombreux à parler la langue des Esclaves du sud (11 %) que l'inuktitut (9 %). En 1991, tandis que 1 % des habitants de la région de Fort Smith parlaient l'inuktitut, 9 % parlaient le dogrib, 6 %, la langue des Esclaves du sud et 3 %, le chippewyan.

Une proportion étonnamment importante (20 %) de la population du Nunavut ne parlait ni l'anglais ni le français. Près de 8 résidents sur 10 indiquaient pouvoir parler l'anglais et moins de 5 % de la population du Nunavut disaient pouvoir parler le français. En comparaison, 98 % des habitants du territoire de l'Ouest pouvaient parler l'anglais et près de 8 % pouvaient parler le français. Seulement 2 % ne parlaient ni l'une ni l'autre des deux langues officielles.

Parmi les 26 800 Canadiens qui déclaraient parler l'inuktitut en 1991, 63 % vivaient dans les limites du territoire proposé du Nunavut. Le territoire de l'Ouest ne regroupait que 4 % des personnes parlant l'inuktitut au Canada, tandis que le Québec en comptait 27 %, le Labrador, 3 %, et d'autres régions du Canada, 3 %. Au Nunavut, l'enseignement de l'inuktitut est obligatoire dans les écoles primaires — ce qui traduit bien les préoccupations quant à la perte de terrain de l'inuktitut au fil des ans. La connaissance et l'utilisation répandues de cette langue font toutefois ressortir l'existence, au sein du Nunavut, d'une société qui adhère à une culture inuit commune.

• Pour plus de renseignements au sujet de l'économie du Nord, voir «Emploi et développement industriel dans le Nord» et «Gains et revenus dans le Nord», dans le numéro du printemps 1997 de *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, produit nº 75-001-XPF au catalogue.

Cameron W. Stout est analyste à la Division de la démographie, Statistique Canada.

TSC

La télévision canadienne en période de transition

Par Tom Gorman et Susan Crompton

Aux premiers temps de la télévision, le pouvoir de l'image était immense, et sa nouveauté aidant, le poste de télé n'a pas tardé à supplanter des activités de loisirs traditionnelles. Bientôt, les familles ont commencé à se réunir autour du poste, au grand plaisir des fabricants de canapés. D'autres entreprises étaient ravies elles aussi, car, grâce à la croissance rapide de sa clientèle, la télévision devenait un fantastique support publicitaire. Cependant, les temps ont changé : les stations se sont multipliées, l'humble poste de télévision s'est transformé en une unité audio-vidéo polyvalente et d'autres activités occupent une bonne partie du temps des téléspectateurs. Ces forces divisent le grand public dont les émissions de télévision classiques dépendent. La fragmentation a conduit les annonceurs à réorienter une partie de leur publicité ailleurs, mettant par là-même en péril la capacité des radiodiffuseurs à financer des émissions qui leur ramèneront des téléspectateurs — et des publicités payantes.

Le côté économique de la radiodiffusion privée La radiodiffusion de télévision hertzienne est assez simple : la station de télévision émet un signal radio qu'une antenne de télé capte et des téléspectateurs regardent l'émission diffusée. Pour l'essentiel, le côté économique de la radiodiffusion privée est assez simple lui aussi[1]. Les diffuseurs ne peuvent facturer le service qu'ils fournissent au téléspectateur (le divertissement), alors ils font payer le service qu'ils rendent à d'autres entreprises (la publicité présentée à des clients potentiels). En 1995, les annonceurs ont acheté pour plus de 1,4 milliard de dollars de temps d'antenne, ce qui représente 94 % des recettes totales déclarées par les stations de télévision privées. Cependant, depuis quelques années, les recettes publicitaires n'augmentent plus. Les ventes de temps d'antenne télévisée ont quasiment stagné entre 1989 et 1995, puisqu'elles n'ont augmenté que de 5 % après inflation. Parallèlement, l'emploi a reculé de 3 % et les bénéfices nets avant impôts ont chuté de 167 % en deux ans (à – 75 millions

1. Il n'est pas question de la Société Radio-Canada (SRC) dans le présent article parce que la plupart des données relatives aux finances et à l'emploi fournies par la SRC ne peuvent être comparées à celles qui sont fournies par les diffuseurs privés.

En 1995, les ventes de temps d'antenne ont correspondu aux dépenses d'exploitation de la télévision privée, et ce, pour la première fois depuis la fin des années 80 TSC

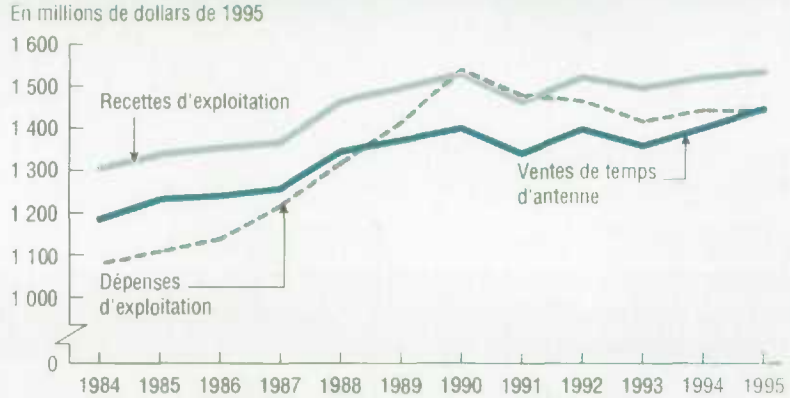

Sources : *Radiodiffusion et télévision*, Statistique Canada, produit nº 56-204-XPB au catalogue; et *Bulletin de service : Communications*, Statistique Canada, produit nº 56-001-XPB au catalogue.

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

L'histoire de la radiodiffusion au Canada en bref

La première émission de télévision quotidienne en Amérique du Nord remonte à 1939 et elle était diffusée depuis l'Exposition universelle de New York. La popularité du nouveau média était telle qu'en 1951, on dénombrait déjà 12 millions de téléviseurs aux États-Unis et 90 000 au Canada, tous recevant des émissions américaines.

L'histoire de la télévision canadienne commence en septembre 1952, avec la diffusion de la première émission de la Société Radio-Canada (SRC) depuis Montréal et Toronto. À l'époque, on recensait 146 000 postes de télévision au Canada; trois mois plus tard, il y en avait 224 000. En 1956, 27 stations privées ou appartenant à la SRC avaient fait leur apparition, desservant les trois quarts des 15 millions d'habitants que comptait alors le pays. Toutes les stations étaient affiliées à la SRC et diffusaient plus de 50 heures par semaine, près de la moitié des émissions étant canadiennes.

Avec le temps, quelques stations renoncèrent à leur affiliation à la SRC pour devenir indépendantes. Ce faisant, elles devenaient responsables de leur propre programmation et ne touchaient plus rien sur les recettes du réseau de la SRC, mais elles étaient libres d'acheter des émissions américaines, moins chères et plus variées que les productions locales. En 1961, près de 10 ans après l'arrivée de la télévision au Canada, naissait le Réseau de télévision CTV. CTV était une coopérative regroupant des stations nouvellement autorisées et des stations plus anciennes qui avaient abandonné leur affiliation à la SRC. Le Réseau n'était à proprement parler — et n'est toujours — propriétaire d'aucune des stations. En fait, comme son nom l'indique, il fonctionne sur la base d'un réseau de stations affiliées qui diffusent une certaine quantité d'émissions communes et se partagent les bénéfices du réseau.

À la fin des années 60, on a assisté à la création du réseau de télévision TVA, un réseau francophone fonctionnant de la même façon que CTV. Au milieu des années 80, le réseau de Télévision Quatre Saisons (TQS), qui fonctionne lui aussi de la même façon, a été inauguré. Des réseaux plus petits, comme CanWest Global, ont également vu le jour.

En 1994, on dénombrait 101 stations de télévision privées au Canada : 33 étaient affiliées à CTV (18 à part entière et 15 supplémentaires), 31 à la SRC (26 stations anglaises et 5 françaises), 10 au réseau TVA et 8 au réseau TQS. Les 19 stations restantes étaient indépendantes.

de dollars en 1991), avant de remonter à 92 millions de dollars en 1995[2].

Les radiodiffuseurs attribuent souvent la majeure partie de leurs ennuis à l'avènement de la télévision payante et des services de télévision spécialisée tels que MusiquePlus, le Réseau des sports, le Réseau de l'information, le Canal famille et le Canal D. Mais le déclin de la radiodiffusion classique avait été amorcé avant le lancement de la télévision payante et des chaînes spécialisées. En fait, il avait commencé 20 ans plus tôt.

Le règne de la radiodiffusion est contesté La télévision par câble a fait son apparition au Canada dans les années 60. Le service par câble offrant une meilleure réception et un plus grand choix de chaînes, les gens étaient disposés à s'y abonner. En 1995, 7,8 millions de foyers étaient abonnés à un réseau de télédistribution.

Le vrai problème que le câble posait à la télévision hertzienne, ce n'était pas tant qu'il offrait plus de chaînes, mais qu'il offrait des chaînes qui n'étaient pas diffusées du tout sur les ondes. Grâce au câble, la télévision payante et les services spécialisés, diffusés sur des chaînes proposées directement par les télédistributeurs aux abonnés, ont pu se développer. Comparés aux réseaux de radiodiffusion classiques, la télévision payante et les services spécialisés sont des «boutiques» qui s'adressent à des publics aux goûts et aux intérêts particuliers. Cette particularité plaît aux téléspectateurs, qui peuvent voir plus de leurs émissions préférées; elle plaît aussi aux annonceurs, qui peuvent cibler la meilleure audience pour leurs produits.

La télévision payante et deux services spécialisés (MuchMusic et le Sports Network) sont nés en 1983. La télévision payante ne pouvait pas diffuser de messages publicitaires, mais les chaînes spécialisées, elles, le pouvaient. Le nombre des services spécialisés autorisés augmentant en 1989, puis de nouveau en 1995, la masse des téléspectateurs canadiens s'est retrouvée encore plus fragmentée. En 1995, on comptait presque cinq fois plus d'abonnés qu'en 1989 (5,5 millions) à la télévision payante et aux services spécialisés, tous des produits faisant concurrence à la radiodiffusion classique pour pratiquement la même audience.

La bataille du grand public est coûteuse La fidélité des téléspectateurs dépend des émissions. Or, produites ou achetées, ces dernières représentent la plus lourde dépense d'exploitation des diffuseurs privés. Ces 10 dernières années, elles ont englouti une part sans cesse croissante des recettes d'exploitation, passant de 49 % en moyenne de ces recettes entre 1984 et 1988 à 54 % entre 1989 et 1995[3].

En 1995, les diffuseurs privés ont dépensé 825 millions de dollars dans la programmation — soit quelque 469 millions directement dans des émissions canadiennes, 281 millions dans des émissions étrangères et 75 millions en coûts de production et frais d'émission divers. La majeure partie des fonds consacrés à

Dépenses de programme des radiodiffuseurs privés au Canada, 1995 TSC

	Nouvelles/ informations	Sports	Dramatiques/ comédies	Musique/ variétés/ jeux	Intérêt humain	Total
			En milliers de dollars			
Coût des émissions	301 617	46 503	281 044	56 764	63 768	749 695
canadiennes	286 318	41 793	56 671	40 689	43 277	468 748
étrangères	15 299	4 710	224 373	16 375	20 491	280 948
Autres dépenses de programme						13 312
Frais de production						62 199
Total						825 206

Source : *Bulletin de service : Communications*, Statistique Canada, produit nº 56-001-XPB au catalogue.

Plus d'un tiers du temps d'écoute des Canadiens va à des dramatiques et à des comédies étrangères TSC

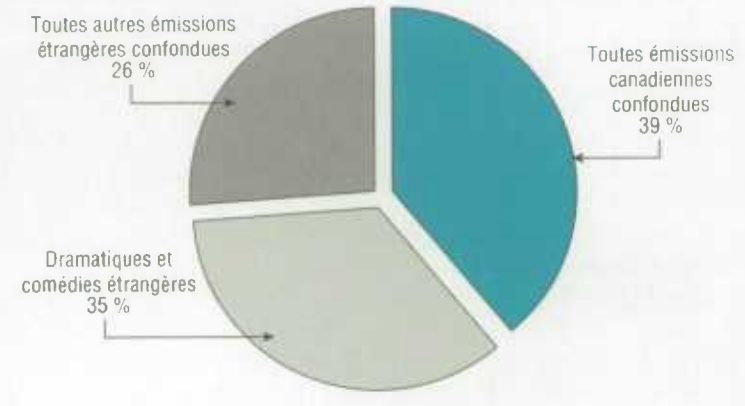

Source : Statistique Canada, banque de données sur l'écoute de la télévision, 1995.

2. Tous les montants donnés dans le présent article ont été convertis en dollars constants de 1995 selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour tenir compte de l'inflation.

3. Bien que la période où les coûts de programmation ont augmenté coïncide avec la première vague d'expansion de la télévision spécialisée, d'autres facteurs entrent également en ligne de compte. Ainsi, dans ce laps de temps, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) faisait pression sur les diffuseurs privés pour qu'ils investissent plus dans des productions canadiennes; au même moment, le petit réseau CanWest/Global diffusait sans retenue des émissions américaines, faisant augmenter le prix des séries dramatiques et humoristiques étrangères.

des émissions canadiennes est allée aux nouvelles et aux émissions d'informations (61 %), les dramatiques et les comédies (12 %) et les émissions d'intérêt humain (9 %) se classant respectivement deuxièmes et troisièmes au rang des dépenses. Quant à l'argent dépensé dans des émissions étrangères, il a servi pour l'essentiel (80 %) à acheter des dramatiques et des comédies produites par des réseaux ou des producteurs indépendants américains.

La décision d'acheter des dramatiques est compréhensible, étant donné que les émissions d'information et d'affaires publiques ne génèrent pas assez de recettes pour couvrir les frais de production, alors que les dramatiques sont lucratives. Il est doublement tentant d'acheter des dramatiques, étant donné qu'elles attirent le plus grand nombre de téléspectateurs : en 1995, les Canadiens ont passé presque autant de temps à regarder des comédies et des dramatiques étrangères (35 % des heures d'écoute) qu'ils en ont consacré aux émissions canadiennes, *toutes* productions confondues (39 %).

Les gens passent plus de temps à faire autre chose Bien que les chaînes spécialisées soient devenues les concurrentes directes de la télévision hertzienne dans les années 80, elles ne sont pas les seules à blâmer pour le déclin de cette dernière. Les magnétoscopes, les caméscopes et les jeux électroniques ont transformé des millions de téléviseurs en systèmes de divertissement polyvalents pour la maison. Ces activités de loisirs ont entamé le pouvoir des diffuseurs d'attirer des auditoires pour leurs émissions. Le nombre d'heures que les Canadiens de tous âges passent devant la télévision baisse assez régulièrement depuis 10 ans; en 1995, ils passaient 23,2 heures par semaine devant leur poste, soit presque 1 heure de moins qu'en 1985. La baisse est plus marquée chez les jeunes adultes canadiens. En effet, les hommes et les femmes âgés de 18 à 24 ans regardent beaucoup moins la télévision — 3,4 et 3,8 heures de moins par semaine, respectivement — qu'ils ne le faisaient il y a 10 ans. Les jeunes adultes représentent un marché très recherché et, s'ils ne regardent pas la télévision, les budgets publicitaires seront probablement dépensés ailleurs[4].

C'est parmi les jeunes gens et les jeunes femmes que les heures d'écoute ont le plus nettement diminué TSC

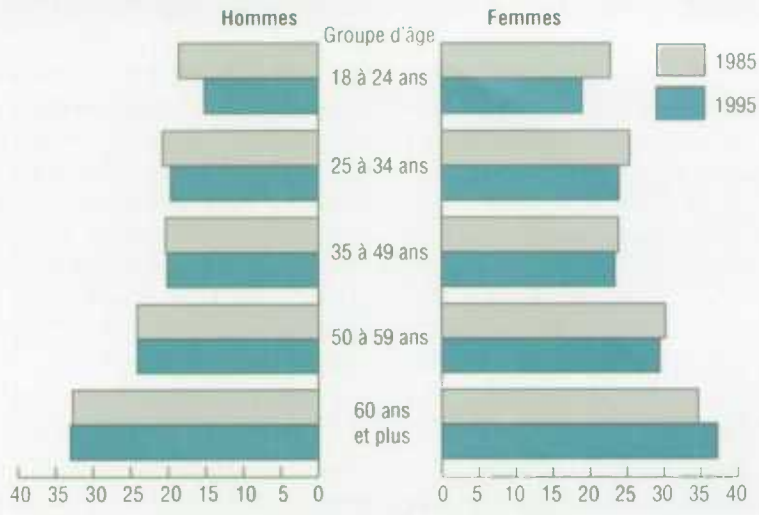

Sources : *L'écoute de la télévision, 1985*. Statistique Canada, produit nº 87-208-XPB au catalogue, et la banque de données sur l'écoute de la télévision, 1995.

Les Canadiens consacrent moins de temps à regarder la télévision et plus de temps à d'autres activités de loisirs TSC

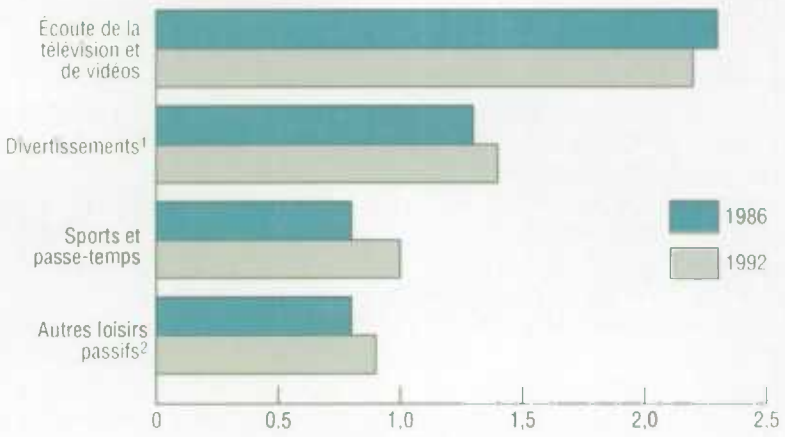

1. Comprend la participation à des manifestations culturelles ou sportives et les relations sociales.
2. Comprend la lecture et la rédaction de lettres.
3. La moyenne comprend les non-participants.

Source : Enquête sociale générale, 1986 et 1992, Statistique Canada.

4. Ce sont les Canadiens âgés de 60 ans et plus qui regardent le plus la télévision — 33 heures par semaine pour les hommes et 37 heures pour les femmes en 1995 —, mais ce groupe d'âge ne constitue pas une cible de choix pour les annonceurs. Cela changera peut-être avec le vieillissement de la génération du baby-boom et l'augmentation de la demande de biens et services conçus pour des consommateurs âgés.

Les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1986 et 1992 sur l'emploi du temps donnent à penser que la télévision n'occupe plus une place aussi importante parmi les activités de loisirs. En 1992, elle venait encore en tête des activités de loisirs quotidiennes des Canadiens âgés de 15 ans et plus — environ 2,2 heures par jour (incluant l'écoute de vidéos) —, mais les gens consacraient plus de temps à d'autres activités qu'en 1986[5]. En 1992, chaque jour de la semaine, 37 % des Canadiens de plus de 14 ans ont pratiqué un sport ou se sont adonnés à un passe-temps (contre 29 % en 1986) et 42 % à un «loisir actif», comme assister à un spectacle ou rencontrer des amis ou des membres de la famille (contre 37 %). Cette participation croissante à d'autres activités s'inscrit dans une tendance à long terme. La proportion de Canadiens qui vont au spectacle, au cinéma ou au musée, ou qui font d'autres sorties de ce genre, a sensiblement augmenté depuis 1969.

La radiodiffusion de télévision doit relever un défi permanent En 1994, la télévision payante et les services spécialisés canadiens ont reçu des télédistributeurs 352 millions de dollars en paiements de droits, mais ils n'ont attiré que 10 % des téléspectateurs potentiels (CRTC, 1994). À l'opposé, 78 % des téléspectateurs potentiels ont regardé des stations classiques, mais les radiodiffuseurs ont reçu peu sinon rien des télédistributeurs. Il y a plusieurs années de cela, l'Association canadienne des radiodiffuseurs a proposé que les télédistributeurs les paient pour le droit de transmettre leurs signaux. Il se peut que l'idée plaise aux radiodiffuseurs, mais les abonnés du câble, qui verraient leur abonnement mensuel majorer, ne seraient sans doute pas aussi enthousiastes. Entre-temps, les radiodiffuseurs ont été autorisés à diffuser des publireportages pendant la journée d'émissions normale, mais il est peu probable que cette concession apporte les fonds nécessaires pour compenser les recettes publicitaires engrangées par les concurrents ou l'amenuisement de l'audience.

À la veille du XXI[e] siècle, une nouvelle concurrence pointe à l'horizon : la radiodiffusion directe du satellite au foyer. Cette nouvelle technologie ne peut que fragmenter davantage les téléspectateurs et détourner plus de capitaux publicitaires de la radiodiffusion. Les radiodiffuseurs qui s'interrogent sur l'avenir de leur industrie affrontent le problème de différentes manières. Certains vendent et quittent la radiodiffusion. D'autres ont décidé qu'à défaut de l'emporter sur les concurrents, ils joindraient leurs rangs; en fait, les radiodiffuseurs ont des intérêts dans 16 des 23 nouvelles chaînes auxquelles le CRTC avait déjà accordé un permis d'exploitation vers la fin de 1996. D'autres encore achètent des stations et regroupent leurs opérations pour réduire les coûts. On ne sait pas encore très bien quelles seront les conséquences de ces changements, mais elles seront importantes.

5. L'estimation du nombre d'heures d'écoute quotidiennes présentée dans l'ESG est calculée sur l'ensemble des répondants de l'enquête, qu'ils aient ou non regardé la télévision. Elle ne correspond donc pas au nombre d'heures d'écoute que l'on retrouve dans la banque de données sur l'écoute de la télévision, qui sont calculées pour les téléspectateurs uniquement.

Tom Gorman est analyste au Projet de remaniement des sciences et de la technologie, et **Susan Crompton** est rédactrice à la revue *Tendances sociales canadiennes*, à Statistique Canada.

TSC

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

L'avènement du magnétoscope

Depuis le début des années 80, les magnétoscopes inondent les foyers canadiens. En 1984, seulement 13 % des ménages en possédaient un, mais 10 ans plus tard, ils étaient 79 % à en avoir un. La grande popularité du magnétoscope auprès des jeunes transparaît dans les données relatives à leur taux d'utilisation. D'après l'Enquête sociale générale de 1992, plus de 90 % des Canadiens âgés de 15 à 24 ans avaient regardé au moins un film sur cassette vidéo au cours des 12 mois précédents, tandis que c'était le cas d'une bien plus petite proportion de Canadiens plus âgés — 63 % des adultes de 45 à 59 ans et seulement 33 % de ceux de 60 ans et plus.

Un jour typique de 1992, 5 % des Canadiens âgés de plus de 14 ans passaient 2,5 heures à regarder des films sur cassette vidéo, alors que 72 % des Canadiens regardaient la télévision 2,8 heures par jour. D'après ces statistiques, le temps passé à regarder des films sur cassette vidéo ne posait guère de menace pour la télévision. Mais les consommateurs les plus avides de cassettes vidéo font partie des groupes les plus importants pour les annonceurs de télévision : les jeunes et les ménages à revenu élevé.

Les ménages dont le revenu est apporté par une personne de moins de 25 ans louaient beaucoup de cassettes vidéo (73 % des jeunes ménages), et ce sont eux aussi qui dépensaient le plus d'argent dans des vidéos, soit 220 $ en moyenne en 1992. Les ménages un peu plus âgés (revenu apporté par une personne âgée de 25 à 34 ans) étaient proportionnellement à peine plus nombreux à louer des vidéos (77 %), mais ils y consacraient beaucoup moins d'argent, soit environ 150 $.

Ce sont les ménages à revenu élevé qui louent le plus de cassettes vidéo. Environ 81 % des ménages dont le revenu se situe dans la tranche des 20 % de revenus supérieurs (quintile supérieur) dépensaient près de 165 $ en location de cassettes vidéo. En revanche, seulement 25 % des ménages dont le revenu se situe dans le quintile inférieur louaient des cassettes vidéo, y consacrant environ 100 $ en 1992.

✔ Dégagez les nouvelles tendances

✔ Définissez les nouveaux marchés

✔ Déterminez les possibilités de profit

Pour maintenir votre place sur le marché de demain, vous devez être en mesure de prévoir les tendances aujourd'hui. Pour ce faire, vous devrez comprendre les habitudes d'achat sur le marché canadien.

Renfermant un profil complet des consommateurs canadiens ainsi qu'une analyse approfondie des industries canadiennes, le ***Recueil statistique des études de marché*** brosse un tableau exhaustif des habitudes d'achat. Ce précieux best-seller peut vous faire découvrir de nouveaux marchés en vous fournissant les détails suivants :

- les revenus des Canadiens et leurs dépenses pour la voiture, le loyer, les appareils de divertissement et les appareils ménagers;
- le niveau des ventes dans les magasins de détail à succursales et les grands magasins;
- les biens échangés entre le Canada, les É.-U. et d'autres pays;
- les données du recensement telles que l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, les ménages, le chômage, la migration interprovinciale et internationale

...et bien plus encore!

Le ***Recueil***, contenant plus de 600 pages et au delà de 200 tableaux statistiques, vous permettra d'accéder instantanément aux données provinciales et nationales sur le marché. Il traite d'indicateurs économiques importants tels que le **produit intérieur brut**, la **productivité de la population active**, les **investissements privés et publics** et l'**Indice des prix à la consommation**.

Procurez-vous votre exemplaire du ***Recueil statistique des études de marché*** (n° 63-2240XPB au catalogue) dès aujourd'hui pour seulement 110 $ au Canada plus 7,70 $ de TPS et la TVP en vigueur, 132 $ US aux États-Unis et 154 $ US dans les autres pays. Commandez votre exemplaire **PAR TÉLÉPHONE EN COMPOSANT SANS FRAIS** le 1-800-267-6677 **OU PAR TÉLÉCOPIEUR** au (613) 951-1584 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard, **OU PAR LA POSTE** à l'adresse suivante : Statistique Canada, Division des Opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, av. Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou communiquez avec le bureau régional de Statistique Canada le plus près dont la liste figure dans la présente publication. Via l'Internet: order@statcan.ca

5672900027B

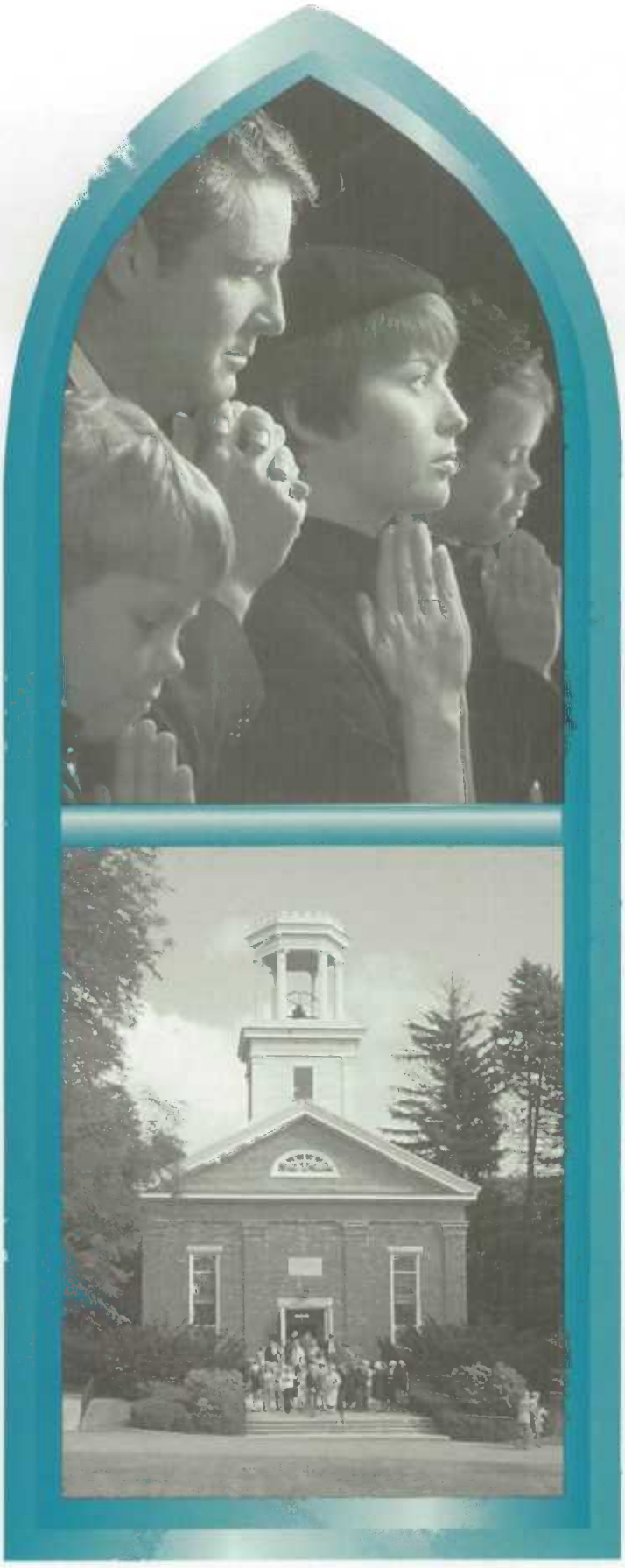

La persistance de l'identification à une religion chrétienne au Canada

par Reginald W. Bibby

Au Canada, les religions structurées abordent le nouveau millénaire avec un moins grand nombre de fidèles et une influence considérablement plus faible qu'un demi-siècle plus tôt. Il y a une quarantaine d'années, plus de la moitié des Canadiens assistaient à un office religieux chaque semaine; aujourd'hui, ils sont moins du quart à le faire[1]. Cependant, bien qu'ils participent de moins en moins à la vie religieuse, la majorité des Canadiens (87 % en 1991) se disent toujours catholiques, protestants ou membres d'une autre confession.

Le présent article aborde le paradoxe de l'affiliation à une religion sans participation. S'appuyant sur les données du Recensement de 1991 (le plus récent où l'on a recueilli des renseignements sur la religion), l'analyse fait ressortir le rôle de la famille et de l'assimilation dans la perpétuation de l'identification à un groupe religieux.

1. On trouvera un aperçu de quelques retombées sociales et individuelles de la religion dans Reginald W. Bibby, *Fragmented Gods*, Toronto : Stoddart, 1987; et *Unknown Gods*, Toronto : Stoddart, 1993.

L'identification à une religion a son origine chez les parents En 1991, 85 % des couples mariés (unions de fait comprises) appartenaient au même groupe religieux. Il s'agit d'une tendance importante pour l'identification à une religion, car les personnes qui s'unissent à un partenaire de la même confession sont enclines à élever leurs enfants dans cette foi. De 94 % à 99 % des couples, selon le mouvement religieux, mentionnent que leurs enfants s'identifient à la même religion qu'eux. De même, les parents qui disent ne s'identifier à aucune religion indiquent habituellement qu'il en va ainsi de leurs enfants. Par conséquent, lorsque les deux parents épousent la même foi, l'identification (et la non-identification) à une religion a tendance à passer d'une génération à l'autre. Les quelques parents qui échappent à la règle estiment généralement que leurs enfants se décrivent comme n'appartenant à aucun groupe religieux.

Les enfants épousent habituellement la religion de leurs parents quand les deux partenaires partagent la même confession TSC

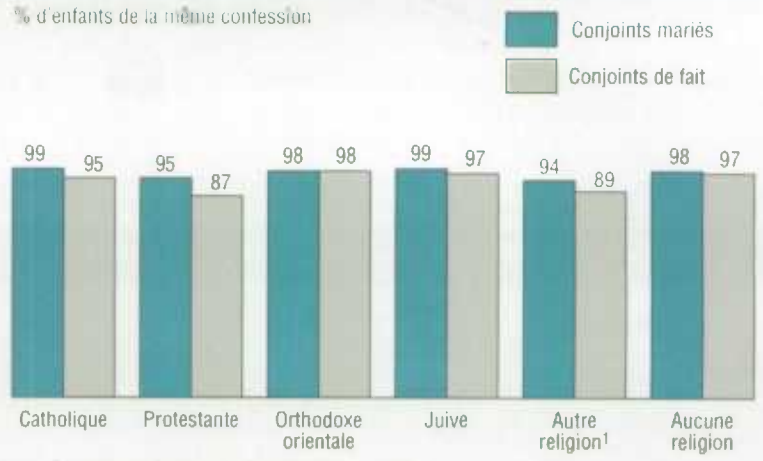

1. Religions orientales non chrétiennes et groupes parareligieux.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Démêler l'identification à une religion et la religiosité

Dans les années 60, les chercheurs en sciences sociales ont abandonné la mesure simple, nominale, que constituait l'identification à un groupe religieux (la question du recensement sur la religion, par exemple) pour des mesures objectives et subjectives plus complexes de la «religiosité» — notamment les croyances, l'expérience et les connaissances[1]. Aujourd'hui, force nous est de constater cependant que l'identification à un groupe religieux présente une importance en soi, sans lien avec les croyances, la participation et l'engagement personnel de l'intéressé. La simple tendance à s'identifier à une confession — à demeurer ce qu'on pourrait appeler un «affilié» — paraît avoir une certaine importance culturelle, psychologique et affective qu'il faut s'efforcer de mieux comprendre[2].

La recherche sur le sens de cette «identification» au Canada en est toujours à ses balbutiements. Dans une tentative récente pour aborder la question, le sondage *Projet Canada* de 1995 a montré que les «affiliés» d'un groupe religieux se révèlent peu enclins à changer de religion. La majeure partie d'entre eux attachent de l'importance à leur identification. L'enquête a aussi dévoilé que les affiliés participent davantage aux activités du groupe auquel ils s'identifient s'ils jugent que cela en vaut la peine pour leur famille ou eux-mêmes[3].

Malgré leurs limites, les données du recensement sur l'affiliation pourraient s'avérer utiles, car elles nous aident à jeter la lumière sur la nature, les origines et les conséquences de l'identification à une religion. Les données sur la religion ont été saisies pour la première fois lors du Recensement de 1871. Depuis, on les recueille tous les 10 ans lors d'un nouveau recensement. Les données les plus récentes disponibles viennent du Recensement de 1991, au cours duquel les répondants ont été priés de préciser la «religion» de chaque membre du ménage, même s'il ne pratiquait pas. Les personnes qui le souhaitaient pouvaient répondre «aucune religion». L'information sur les enfants célibataires se rapporte aux enfants qui n'avaient jamais été mariés et qui vivaient avec leurs parents au moment du recensement. Elle couvre donc plus les jeunes enfants que les enfants adultes. (En 1991, 83 % des enfants vivant avec leurs parents avaient moins de 20 ans.)

1. Lire Charles Y. Glock et Rodney Stark, *Religion and Society in Tension*, Chicago : Rand-McNally, 1965; Will Herberg, *Protestant, Catholic, Jew*, New York : Doubleday, 1960; et Gerhard Lenski, *The Religious Factor*, New York : Doubleday, 1961.

2. Pour une analyse de l'importance éventuelle de l'identification à une religion, lire Bibby, *Unknown Gods*, 1993.

3. Reginald W. Bibby, *The Bibby Report: Social Trends Canadian Style*, Toronto : Stoddart, 1995.

Les enfants de parents de confessions différentes adoptent souvent la religion de la mère Les mariages entre personnes de confessions différentes, y compris les unions de fait, sont principalement à l'origine des divergences entre parent et enfant en ce qui concerne l'identification à une religion. Dans ces cas, qui regroupaient 15 % des couples en 1991, le point principal n'est pas tant la conversion du partenaire à la religion de son conjoint, mais la manière dont les enfants sont éduqués. Et alors, la tendance est claire : quand les deux membres du couple ne professent pas la même foi, la femme a tendance à élever ses enfants comme elle l'a été, y compris, le cas échéant, dans l'absence de religion.

Catholiques et protestants ont tendance à voir leurs rangs grossir lorsque les liens du mariage franchissent la barrière des religions, alors que les autres confessions et ceux qui disent n'appartenir à aucune religion perdent habituellement des leurs. La raison pour cela est assez simple : les femmes catholiques et protestantes étant relativement nombreuses, elles entraînent dans leur foi un grand nombre d'enfants lorsqu'elles épousent un homme d'une autre confession ou sans religion. La seule exception à cet effet «miroir» de la mère survient lorsqu'une femme d'une confession autre que catholique ou protestante épouse quelqu'un n'appartenant pas à son groupe religieux. Dans ce

Les enfants de parents de confessions différentes sont plus susceptibles d'épouser la religion de leur mère TSC

Religion				Religion des enfants					
de la mère	du père	Nombre de couples[1]	Nombre d'enfants	Catholique	Protestante	Orthodoxe orientale	Juive	Orientale non chrétienne	Aucune religion
				%					
Catholique	Protestante	259 130	324 590	70	11	..	..	..	9
	Orientale orthodoxe	12 735	14 920	54	1	39	..	..	6
	Juive	3 070	3 480	38	2	..	25	..	35
	Orientale non chrétienne	7 600	10 370	57	1	..	..	21	20
	Aucune religion	82 745	106 525	67	3	..	..	..	30
Protestante	Catholique	254 105	320 940	42	44	..	..	..	14
	Orientale orthodoxe	10 300	11 540	2	55	29	..	..	14
	Juive	3 555	3 720	2	38	..	26	..	34
	Orientale non chrétienne	5 735	7 520	1	45	..	..	26	28
	Aucune religion	126 935	145 900	1	58	..	..	..	41
Orientale orthodoxe	Catholique	8 625	9 380	62	4	28	..	..	7
	Protestante	6 595	6 560	4	47	36	..	..	13
Juive	Catholique	2 055	2 310	28	1	1	45	..	25
	Protestante	2 520	2 740	1	23	..	52	..	24
Orientale non chrétienne	Catholique	3 195	3 865	58	4	..	..	12	26
	Protestante	3 220	3 500	2	42	..	..	26	29
	Aucune religion	4 415	6 035	3	5	..	..	22	70
Aucune religion	Catholique	35 050	44 630	40	3	..	..	..	57
	Protestante	35 115	38 630	2	27	..	..	..	71
	Juive	1 225	1 365	2	6	..	29	..	62
	Orientale non chrétienne	2 365	3 165	5	4	..	..	22	70

1 Comprend les couples époux-épouse avec ou sans enfants vivant à la maison.
.. Estimation pas assez fiable pour être publiée.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

cas, la femme est plus portée à élever ses enfants dans la tradition du conjoint plutôt que dans la sienne.

On observe une tendance identique lorsqu'un des partenaires du couple signale n'appartenir à aucune religion. Néanmoins, puisque ce sont habituellement les hommes qui font cette déclaration (74 % en 1991) et puisque c'est la mère qui transmet le plus souvent sa confession, la plupart des enfants (56 %) des mariages entre personnes de confessions différentes étaient affiliés à une religion (catholique ou protestante dans presque tous les cas). Encore une fois, la propension de la mère à élever ses enfants dans sa foi semble garantir l'arrivée d'un flot ininterrompu de fidèles aux religions catholique et protestante.

En général, la majorité des groupes religieux de moindre envergure voient une partie de leurs enfants leur échapper, que ce soit pour s'identifier aux religions chrétiennes dominantes ou pour ne s'identifier à aucune religion. Ainsi, selon l'Enquête sociale générale de 1991, bien que le tiers (32 %) des Canadiens d'ascendance non européenne nés hors du Canada ne s'identifient pas au christianisme, le dixième (10 %) seulement des personnes nées au Canada en font autant. La seule exception notable à cette règle générale d'assimilation concerne le judaïsme qui paraît garder ses fidèles dans les mariages entre personnes de confessions différentes.

Une personne sur trente-trois seulement s'identifie aux grandes religions non chrétiennes En dépit du stimulus créé par l'arrivée d'immigrants de pays où prédominent les autres grands mouvements religieux du monde, les confessions non chrétiennes ne progressent guère au Canada. Dans l'ensemble, les personnes qui déclarent être affiliées à une religion orientale non chrétienne comme l'islam, le bouddhisme, l'hindouisme et le sikhisme représentaient moins de 3 % de la population en 1991. Dans l'ensemble, les membres des confessions qui regroupent moins de 1 % de la population constatent souvent que leurs enfants se lient avec des gens d'autres cultures et groupes religieux, les fréquentent et les épousent.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Aucune religion ? Un mot d'avertissement

Lors du Recensement de 1991, 12 % des Canadiens avaient déclaré n'appartenir à aucun groupe religieux, soit trois fois plus qu'en 1971 (4 %). La plus forte proportion d'entre eux (plus de 60 %) se retrouve au Yukon et en Colombie-Britannique, alors qu'on observe la plus faible au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve (moins de 5 %).

La proportion croissante de Canadiens qui soutiennent ne s'identifier à aucune religion doit être interprétée avec prudence pour deux raisons. Tout d'abord, le Recensement de 1971 est le premier au cours duquel les répondants avaient la possibilité de répondre «aucune religion» à la question sur l'identification religieuse; la seconde raison est d'ordre démographique. En effet, en 1991, 80 % de ceux qui ont répondu «aucune religion» avaient moins de 45 ans. Le fait de n'être affilié à aucun groupe religieux peut cependant être passager : près du tiers des Canadiens «sans religion» n'étaient pas mariés et la moitié d'entre eux ou presque n'avaient pas d'enfants. Les recherches donnent à penser que beaucoup d'entre eux changent d'idée quand ils désirent ancrer un «rite de passage» tel le mariage ou le baptême d'un enfant[1]. Bon nombre d'entre eux choisissent alors la confession de leurs parents ce qui, pour la plupart, signifie la religion catholique ou protestante.

1 Lire Bibby, *Unknown Gods*, 1993.

Toutes proportions gardées, les habitants des provinces de l'Ouest sont plus susceptibles de ne pas être affiliés à une religion

TSC

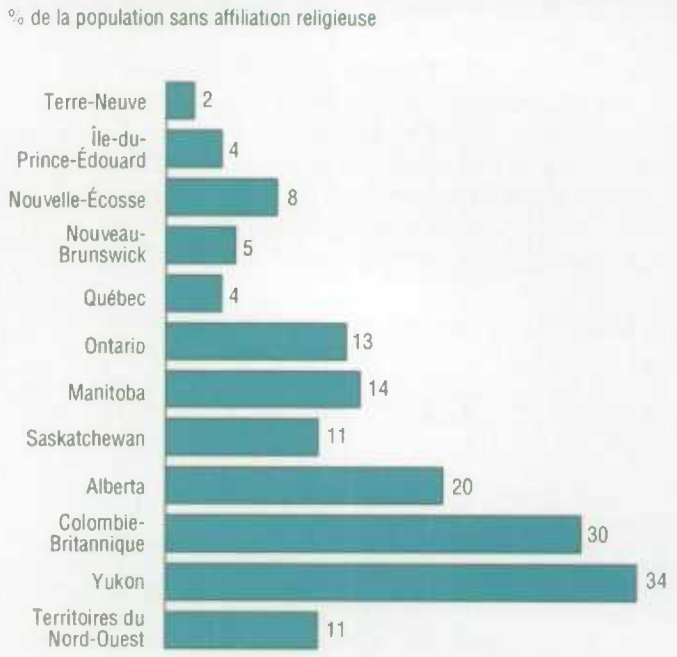

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991.

La majorité des fidèles des religions orientales non chrétiennes (67 % en 1991) sont des immigrants, principalement du Moyen-Orient et d'Asie. Les catholiques et les protestants, par contre, comptent relativement peu d'immigrants (13 % dans les deux cas en 1991).

Les «nouvelles religions» font peu d'adeptes Contrairement à la rumeur populaire et à ce qu'on peut lire dans les journaux, très peu de Canadiens se disent adeptes des «nouvelles religions». En 1991, moins de 30 000 Canadiens (1 sur 1 000 environ) ont déclaré appartenir à des organisations parareligieuses comme la scientologie, le nouvel âge, le paganisme, la théosophie, la métaphysique. La persistance de l'identification aux confessions classiques donne à penser que le Canada dispose d'un «secteur» religieux extrêmement serré dominé par les églises catholique et protestante. Pareille situation permet difficilement aux nouvelles religions de percer.

Le paradoxe religieux Ces tendances de socialisation et d'assimilation ont pour effet net que la vaste majorité des Canadiens (82 % en 1991) s'identifient aux groupes catholique et protestant, qui dominent en nombre. Il se pourrait que la sécularisation ait diminué de façon draconienne l'assistance aux offices religieux et l'influence des églises chrétiennes au Canada. La socialisation et l'assimilation semblent toutefois perpétuer le lien avec ces deux grands courants. La grande majorité des Canadiens des années 90 «croient» être catholiques ou protestants, et élever leurs enfants dans le catholicisme ou le protestantisme. De plus en plus de personnes de pays où prédominent d'autres religions arrivent cependant au Canada. Les autres religions du monde éprouvent de la difficulté à prendre de l'expansion au Canada, tant parce qu'ils n'arrivent pas à attirer de convertis dans leurs groupes que parce que les enfants ont tendance à rejoindre les confessions chrétiennes.

Il est ironique de penser que beaucoup de Canadiens manifestent peu d'intérêt pour les religions structurées à une époque où la recherche (et la culture populaire) démontrent l'existence d'un vide spirituel et une véritable fascination pour les phénomènes surnaturels. Pareilles conditions paraissent pourtant propices à l'expansion des religions qui ont toujours donné leur point de vue sur les questions spirituelles et surnaturelles.

Reginald W. Bibby est professeur de sociologie à la University of Lethbridge.

TSC

VOUS DÉSIREZ DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR STATISTIQUE CANADA ?

Communiquez avec notre SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS au 1-800-263-1136

Pour commander des publications, communiquez avec notre SERVICE NATIONAL DE COMMANDES au 1-800-267-6677

SERVICE NATIONAL ATS : 1-800-363-7629

Statistique Canada met à votre disposition ses 10 centres de consultation régionaux :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la Capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Normes de service au public
Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

INFORMATION

Vous déménagez ?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

BUREAU DE POSTE

CARNET DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Suggestions relatives à l'utilisation de Tendances sociales canadiennes *en classe*

Plan de leçon pour «*Les enfants du Canada durant les années 90*»

1. Énumérez les quatre pratiques parentales présentées dans l'étude.
2. Énumérez les facteurs de risque qui peuvent exercer une influence sur les enfants. Lequel semble le plus important ?
3. Pourquoi les enfants élevés par une mère célibataire semblent-ils éprouver plus de difficultés que ceux vivant au sein d'une famille biparentale sur les plans affectif, comportemental, scolaire et social ?
4. Selon l'article et en recourant à des statistiques, dressez une liste de lignes directrices qui aideraient les parents à élever leurs enfants.

Connaissez mieux vos élèves grâce à E-STAT

Le professeur John E. Lundy, de la faculté de pédagogie de la Nipissing University, signale que ses étudiants recourent à E-STAT pour établir les caractéristiques démographiques, culturelles et économiques des élèves et de leur famille. Les enseignants en herbe ont souvent des idées préconçues sur l'école, les élèves et la famille. Ces préjugés dérivent de leurs propres antécédents. Grâce à E-STAT, les étudiants en pédagogie remettent ces notions en question tout en apprenant à utiliser une base de données électronique adaptée au travail en classe. Pour mieux cerner le cadre social du milieu d'enseignement, ils produisent des tableaux, des graphiques et des cartes thématiques.

Un étudiant en pédagogie de la vallée de l'Outaouais s'est penché sur l'enseignement dans la ville de Pembroke (environ 14 000 habitants en 1991) et celle de Deep River (environ 4 600 habitants en 1991). Il a commencé par comparer le revenu et le niveau de scolarité et il a décelé quelques véritables variations. Ainsi, d'après le Recensement de 1991, 19 % de la population de Pembroke âgée de 15 ans et plus n'avait pas dépassé la neuvième année, alors que la proportion n'était que de 6 % à Deep River. Les adultes de Pembroke (48 %) étaient deux fois plus susceptibles que ceux de Deep River (24 %) de ne pas avoir terminé leurs études secondaires. Presque quatre fois plus (29 %) de détenteurs d'un diplôme universitaire vivaient à Deep River plutôt qu'à Pembroke (8 %). De fait, la population adulte de Deep River est beaucoup plus scolarisée que celle de l'Ontario en général (en 1991, 13 % des Ontariens adultes possédaient un diplôme alors que 12 % n'avaient pas franchi la neuvième année).

Le revenu familial présente aussi des variations importantes. Alors que 31 % des familles de Pembroke ont touché un revenu de plus de 50 000 $ en 1990, on en a recensé près du double (59 %) à Deep River. Aussi, 4 familles de Pembroke sur 10 (39 %) ont indiqué un revenu inférieur à 30 000 $. La proportion de familles de Deep River dans la même situation était relativement faible (15 %). Dans l'ensemble de l'Ontario, 50 % des familles ont déclaré un revenu supérieur à 50 000 $ et 24 %, un revenu inférieur à 30 000 $ en 1990.

Les enseignants ont commencé à s'intéresser davantage aux difficultés économiques particulières de leurs élèves au moment de préparer leur programme. Si certaines familles peuvent aisément se procurer un ordinateur, d'autres comptent sur l'établissement d'enseignement et la bibliothèque publique pour accéder à une telle ressource. De même, une variation dans la scolarité des parents peut signifier que certains élèves recevront plus d'aide que d'autres dans leurs travaux scolaires. Grâce à l'information locale et à la convivialité de E-STAT, les nouveaux enseignants ont pu mieux étudier leur communauté et brosser un tableau plus réaliste de la situation, ce dont leurs élèves pourraient profiter.

Les enseignants des grandes agglomérations doivent s'intéresser aux régions géographiques plus petites pour se renseigner sur le milieu d'où viennent leurs élèves. Depuis 1996, E-STAT comprend un module facultatif présentant les données du Recensement de 1991 sur des zones de la taille d'un quartier (secteur de recensement) pour chacune des 39 grandes régions urbaines du Canada.

Pour savoir comment vous procurer un exemplaire de E-STAT, communiquez avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous au 1-800-263-1136.

Démonstration de E-STAT sur Internet !

Visitez notre site Internet (http://www.statcan.ca) pour obtenir plus de renseignements sur E-STAT, y compris une démonstration, un manuel de l'enseignant, des plans de leçon et bien plus. Vous trouverez tout cela aux rubriques «Marché électronique» et «Produits et services».

Partagez vos idées !

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres ? Faites part de vos idées ou de vos commentaires à Joel Yan, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet : yanjoel@statcan.ca.

Nota : Vous pouvez photocopier le «Carnet du personnel enseignant» et l'article «Les enfants du Canada durant les années 90» pour l'utiliser en classe.

ESTIMATIONS ANNUELLES DE LA POPULATION ACTIVE, 1966-1996

	Population de 15 ans et plus	Population active (en milliers)			Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi-population (%)
		Total	Personnes occupées	Personnes en chômage			
1966	13 083	7 493	7 242	251	57,3	3,4	55,4
1967	13 444	7 747	7 451	296	57,6	3,8	55,4
1968	13 805	7 951	7 593	358	57,6	4,5	55,0
1969	14 162	8 194	7 832	362	57,9	4,4	55,3
1970	14 528	8 395	7 919	476	57,8	5,7	54,5
1971	14 872	8 639	8 104	535	58,1	6,2	54,5
1972	15 186	8 897	8 344	553	58,6	6,2	54,9
1973	15 526	9 276	8 761	515	59,7	5,5	56,4
1974	15 924	9 639	9 125	514	60,5	5,3	57,3
1975	16 323	9 974	9 284	690	61,1	6,9	56,9
1976[1]	17 124	10 530	9 776	754	61,5	7,2	57,1
1977	17 493	10 860	9 978	882	62,1	8,1	57,0
1978	17 839	11 265	10 320	945	63,1	8,4	57,9
1979	18 183	11 630	10 761	870	64,0	7,5	59,2
1980	18 550	11 983	11 082	900	64,6	7,5	59,7
1981	18 883	12 332	11 398	934	65,3	7,6	60,4
1982	19 177	12 398	11 035	1 363	64,7	11,0	57,5
1983	19 433	12 610	11 106	1 504	64,9	11,9	57,1
1984	19 681	12 853	11 402	1 450	65,3	11,3	57,9
1985	19 929	13 123	11 742	1 381	65,8	10,5	58,9
1986	20 182	13 378	12 095	1 283	66,3	9,6	59,9
1987	20 432	13 631	12 422	1 208	66,7	8,9	60,8
1988	20 690	13 900	12 819	1 082	67,2	7,8	62,0
1989	20 968	14 151	13 086	1 065	67,5	7,5	62,4
1990	21 277	14 329	13 165	1 164	67,3	8,1	61,9
1991	21 613	14 408	12 916	1 492	66,7	10,4	59,8
1992	21 986	14 482	12 842	1 640	65,9	11,3	58,4
1993	22 371	14 663	13 015	1 649	65,5	11,2	58,2
1994	22 171	14 832	13 292	1 541	65,3	10,4	58,5
1995	23 027	14 928	13 506	1 422	64,8	9,5	58,6
1996	23 352	15 145	13 676	1 469	64,9	9,7	58,6

1. Les estimations de 1976 à 1994 ont été corrigées pour refléter les résultats du Recensement de la population de 1991, y compris les ajustements chronologiques pour le sous-dénombrement du recensement et l'inclusion des résidents non permanents. Les estimations d'avant 1976 ne sont pas strictement comparables aux données révisées.

Remaniement de l'Enquête sur la population active

L'Enquête sur la population active (EPA) a été remaniée pour traiter de façon plus approfondie des questions relatives au marché du travail. Les données mensuelles tirées du nouveau questionnaire ont commencé à être diffusées au début de janvier 1997. Parmi les nouveaux sujets abordés figurent : la rémunération, l'affiliation syndicale, le roulement des travailleurs ainsi que les emplois occasionnels et saisonniers. Pour plus de renseignements, voir *La population active*, Statistique Canada, produit nº 71-001-XPB au catalogue, ou visiter notre site Web à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca.

INDICATEURS SOCIAUX

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
POPULATION								
Canada, 1er juillet (en milliers)	27 379,3	27 790,6	28 120,1	28 542,2	28 947,0	29 255,6 R	29 615,3 R	29 963,6 PP
Croissance annuelle (%)	1,8	1,5	1,2	1,5	1,4	1,1 R	1,2	1,2
Immigration[1]	178 152	202 979	219 250	241 810	265 405	234 457 F	215 470 R	208 791 PP
Émigration[1]	40 395	39 760	43 692	45 633	43 993	44 807	45 949	47 230 PP
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	15,0	15,3	14,3	14,0	13,4	13,2	•	•
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	7,0	6,8	6,1	5,8	5,5	5,5	•	•
Taux de divorce (pour 1 000 habitants)	3,0	2,8	2,7	2,8	2,7	2,7	•	•
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	808	879	1 096	1 184	1 198	1 130	1 044	•
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	13 086	13 165	12 916	12 842	13 015	13 292	13 506	13 676
— secteur des biens (en milliers)	3 928	3 809	3 582	3 457	3 448	3 545	3 653	3 681
— secteur des services (en milliers)	9 158	9 356	9 334	9 385	9 567	9 746	9 852	9 995
Nombre total de chômeurs (en milliers)	1 065	1 164	1 492	1 640	1 649	1 541	1 422	1 469
Taux de chômage (%)	7,5	8,1	10,4	11,3	11,2	10,4	9,5	9,7
Emploi à temps partiel (%)	15,0	15,3	16,3	16,7	17,2	17,0	16,6	18,9
Taux d'activité des femmes (%)	58,3	58,7	58,5	58,0	57,9	57,6	57,4	57,6
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	34,1	34,7	35,1	34,9	34,3	•	•	•
REVENU								
Revenu familial médian	43 995	45 618	46 389	47 199	46 717	48 091	48 079	•
Pourcentage des familles à faible revenu (base de 1992)	11,1	12,3	13,0	13,5	14,6	13,5	14,2	•
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	66,0	67,7	69,6	71,9	72,2	69,8	73,1	•
ÉDUCATION								
Effectifs du primaire et du secondaire (en milliers)	5 075,3	5 141,0	5 218,2	5 284,2	5 347,4 P	5 402,4 P	5 456,5 E	5 511,0 E
Effectifs à temps plein du postsecondaire (en milliers)	831,8	856,6	903,1	931,0	951,1 P	964,7 E	961,2 E	961,2 E
Nombre de doctorats décernés	2 573	2 673	2 947	3 136	3 356	3 552	3 621 E	3 532 E
Dépenses publiques en matière d'éducation — en % du PIB	5,5	5,8	6,3	6,4	6,2	•	•	•
SANTÉ								
Pourcentage des décès attribuables aux maladies cardiovasculaires — hommes	39,1	37,3	37,1	37,1	37,0	36,3	•	•
— femmes	42,6	41,2	41,0	40,7	40,2	39,7 R	•	•
Pourcentage des décès attribuables au cancer — hommes	27,2	27,8	28,1	28,4 R	27,9	28,3	•	•
— femmes	26,4	26,8	27,0	27,3	26,9	27,0	•	•
Dépenses publiques en matière de santé — en % du PIB	5,9	6,2	6,7	6,8	6,7	•	•	•
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
— crimes de violence	908	970	1 056	1 077 R	1 072	1 038 R	995	•
— crimes contre la propriété	5 271	5 593	6 141	5 868 R	5 524 R	5 212 R	5 237	•
— homicides	2,4	2,4	2,7	2,6	2,2	2,0	2,0	•
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au chapitre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1995)	175 372,4 R	183 505,7 R	190 745,5 R	207 245,8 R	214 317,3 R	215 567,4	208 494,6	•
— en % des dépenses totales	56,1 R	56,0 R	56,8 R	58,5 R	60,0 R	60,1	58,3	•
— en % du PIB	23,0 R	24,5 R	26,7 R	28,8 R	29,4 R	28,2	26,9	•
Nombre de prestataires d'assurance-chômage (en milliers)	3 025,2	3 261,0	3 663,0	3 658,0	3 415,5	3 086,2	2 910,0	•
Nombre de prestataires de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2 919,4	3 005,8	3 098,5	3 180,5	3 264,1	3 340,8	3 420,0	3 500,2
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1 856,1	1 930,1	2 282,2	2 723,0	2 975,0	3 100,2	3 070,9	•
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1986) — variation annuelle en %	+ 2,4	- 0,2	- 1,8	+ 0,8	+ 2,2	+ 4,1	+ 2,3	•
Taux d'inflation annuel (%)	5,0	4,8	5,6	1,5	1,8	0,2	2,1	1,6
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	183 323	150 620	130 094	140 126	129 988	127 346	89 526	101 804

– données non disponibles • données non encore disponibles P données provisoires E estimations m chiffres de mars IR estimations intercensitaires corrigées
PD estimations postcensitaires définitives PP estimations postcensitaires provisoires PR estimations postcensitaires mises à jour R données mises à jour F données définitives

1. Pour l'année se terminant le 30 juin.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Le nombre de crimes contre les biens n'a presque pas changé

En 1995, les Canadiens ont rapporté 1,6 million d'infractions contre les biens; ce nombre n'a presque pas changé depuis 1994. Ainsi, on a relevé 5 237 crimes contre les biens pour chaque tranche de 100 000 habitants. Le quart des crimes contre les biens signalés étaient des vols avec effraction de matériel audiovisuel comme un téléviseur, un magnétoscope et une chaîne stéréo, les articles les plus convoités. Environ 10 % des infractions contre les biens avaient trait au vol d'une automobile, les autres types de vol (p. ex. vol de biens personnels et vol à l'étalage) représentant plus de la moitié des crimes contre les biens.

Juristat, vol. 16, nº 10,
Statistique Canada, produit nº 85-002-XPF.

Remontée des revenus de placement

En 1995, les revenus de placement des particuliers ont augmenté de 18 % par rapport à 1994 — la première hausse en cinq ans. Ainsi, les Canadiens ont déclaré 28,3 milliards de dollars en intérêts et dividendes sur leur déclaration de revenus de 1995. La moitié des personnes indiquant des revenus de placement avaient réalisé plus de 600 $, la même somme que celle signalée en 1994. S'ils représentent 42 % des épargnants et des investisseurs, les contribuables de 55 ans et plus ont touché 66 % des revenus de placement.

Banque de données de 1995 sur les épargnants et les investisseurs,
Statistique Canada, Division des données régionales et administratives.

Beaucoup de jeunes des provinces de l'Atlantique poursuivent leurs études universitaires ailleurs que dans leur province natale

En 1993-1994, l'Île-du-Prince-Édouard (35 %), Terre-Neuve (26 %) et le Nouveau-Brunswick (20 %) comptaient la plus forte proportion d'étudiants poursuivant un baccalauréat dans une autre province. La probabilité d'étudier dans une université d'une autre province augmente avec le cycle universitaire. En effet, presque tous les diplômés des deuxième et troisième cycles de l'Île-du-Prince-Édouard poursuivaient des études hors de la province. Par ailleurs, 45 % des étudiants en maîtrise de Terre-Neuve et 44 % de ceux du Nouveau-Brunswick étudiaient dans une autre province. Enfin, au doctorat, les proportions étaient de 70 % pour Terre-Neuve et de 60 % pour le Nouveau-Brunswick.

Revue trimestrielle de l'éducation, automne 1996,
Statistique Canada, produit nº 81-003-XPB.

Familles dont le chef est un aîné : une sur cinq reçoit double pension

De plus en plus de familles encaissant deux chèques de paie sont des familles composées de deux retraités. En 1994, les couples dont chaque conjoint touchait une pension d'un régime particulier représentaient 20 % des familles dont le chef est un aîné, comparativement à 6 % seulement en 1981. Ces familles ont déclaré un revenu total moyen de 56 200 $ en 1994, contre 39 700 $ pour les familles ne comptant qu'un seul pensionné.

L'emploi et le revenu en perspective, automne 1996,
Statistique Canada, produit nº 75-001-XPF.

Les issues de la grossesse ne sont plus les mêmes qu'il y a 20 ans

En 1993, 75,4 femmes de 15 à 44 ans sur 1 000 étaient enceintes, ce nombre est beaucoup moins élevé que le taux de 84,9 pour 1 000 relevé en 1974. Une proportion croissante de grossesses se terminent par un avortement (20 % en 1993, comparativement à 12 % en 1974). La proportion de naissances vivantes est passée de 79 % à 75 %, alors que la proportion d'avortements spontanés et de mortinaissances est tombée de 9 % à 4 %.

Santé périnatale : Grossesses et taux, Canada, 1974-1993,
Statistique Canada, produit nº 82-568-XPB.

Un ménage sur trois possède son ordinateur

Près de 32 % des ménages canadiens (3,6 millions) possédaient un ordinateur personnel en 1996, le triple de la proportion relevée il y a 10 ans. Les ménages de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont les plus susceptibles d'avoir un ordinateur (38 %) alors qu'on relève la probabilité la plus faible à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick (22 %).

Équipement ménager, 1996,
Statistique Canada, produit nº 64-202-XPB.

Nombre d'ordinateurs personnels à la hausse TSC

Source : Statistique Canada, produit nº 64-202-XPB

STATISTICS CANADA LIBRARY
STATISTICS CANADA LIBRARY
1010258971
c.3
Ca DBS

Venez faire un tour !

www.statcan.ca

Votre porte d'accès à l'information de Statistique Canada

www.statcan.ca vous ouvre l'accès à l'information statistique sur la société, l'économie et les affaires du Canada. Le site est facile à naviguer et consulter et il regorge de renseignements sur le pays et la population. Pour obtenir les données les plus récentes, visitez en premier le site de Statistique Canada, l'agence statistique nationale.

www.statcan.ca vous donne accès aux services suivants :

INFORMATION — **Le Quotidien : bulletin officiel de Statistique Canada**

Chaque jour ouvrable, Le Quotidien vous livre l'essentiel des données diffusées et des produits connexes et vous en présente l'analyse. Cet accès privilégié à la société et l'économie canadiennes est offert à tous les visiteurs du site.

DONNÉES — **Dimensions canadiennes**

Quatre thèmes sont explorés : le territoire, la société, l'économie et l'État. Plus de 160 tableaux téléchargeables et mis à jour constamment.

RAPPORTS — **Rapports d'analyse et articles spécialisés**

Divers rapports et articles thématiques vous aideront à situer dans leur contexte les événements socio-économiques du pays. De plus, nous afficherons bientôt pour vous des publications téléchargeables.

COMMANDE — ***order@statcan.ca***

Découvrez l'éventail de documents imprimés et électroniques. Le Marché électronique vous permet de passer les produits en revue. Et le répertoire de l'Information sur nos produits et services (IPS) vous aide à repérer ce qui vous intéresse. Il suffit ensuite de faire *order@statcan.ca* pour passer une commande.

Services de bases de données commerciales

Le site s'enrichit des bases de données de Statistique Canada. Il contient MAINTENANT les 700 000 indicateurs socio-économiques de CANSIM et il offrira bientôt la Base de données sur le commerce international. Les frais d'extraction des données peuvent être payés à l'aide d'une carte de crédit.

Les utilisateurs de données peuvent aussi se procurer divers produits d'information au moyen de StatCan en direct, un service sans pareil qui est accessible par Datapac. Pour en savoir plus, consultez «Nouveautés» au site www.statcan.ca.

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE ?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Le trimestriel *Tendances sociales canadiennes* (n° 11-008-XPF au catalogue) coûte 34 $ au Canada, 41 $ US aux États-Unis et 48 $ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à : Statistique Canada, Division des Opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, av. Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région (la liste des centres figure dans la présente publication).

Vous pouvez également commander par télécopieur au 1-613-951-1584 ou par téléphone au numéro sans frais 1-800-267-6677 et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard. Via l'Internet: order@statcan.ca